

RAPPORT D'ÉVALUATION

Champ de formations Communication,
langages, information, numérique

Université Paul-Valéry Montpellier 3

CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2019-2020
VAGUE A



Pour le Hcéres¹ :

Nelly Dupin, Président par
intérim, Secrétaire générale

Au nom du comité d'experts² :

Sabine Duhamel, Présidente

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014 :

¹ Le président du Hcéres "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5) ;

² Les rapports d'évaluation "sont signés par le président du comité". (Article 11, alinéa 2).

ÉVALUATION RÉALISÉE EN 2019-2020 SUR LA BASE DE DOSSIERS DÉPOSÉS LE 20 SEPTEMBRE 2019

Ce rapport contient, l'avis sur le champ de formations *Communication, langages, information, numérique* et les fiches d'évaluation des formations qui le composent.

- Licence Information-communication
- Licence Mathématiques et informatique appliquées aux sciences humaines et sociales
- Licence Sciences du langage
- Licence professionnelle Gestion et accompagnement de projets pédagogiques
- Licence professionnelle Métiers de l'information : veille et gestion des ressources documentaires
- Licence professionnelle Métiers de la communication : chargé de communication
- Master Français langue étrangère
- Master Gestion des territoires et développement local
- Master Humanités numériques
- Master Information, communication
- Master Information, documentation
- Master Mathématiques et informatique appliquées aux sciences humaines et sociales
- Master Sciences du langage

PRÉSENTATION

Le champ de formations *Communication, langages, information, numérique* (CLIN) fait partie des trois champs proposés par l'Université Paul-Valéry Montpellier 3 pour structurer son offre de formation.

Le champ de formations CLIN regroupe 11 formations dont trois mentions de licence, deux mentions de licences professionnelles (LP) et six mentions de master.

Huit des 11 mentions sont portées par un Institut des technosciences de l'information et de la communication (Itic), trois autres mentions étant portées par trois unités de formation et de recherche (UFR 3 - Faculté des Sciences humaines et des sciences de l'environnement, des organisations et des institutions, UFR 5 - Faculté des Sciences du sujet et de la société et l'UFR 6 - Faculté Éducation et sciences pour les *Lettres, langues, arts, sciences humaines et sociales* (LLSASH).

Les formations du champ de formations CLIN sont adossées à six unités mixtes de recherche (UMR) et trois équipes d'accueil (EA) eux-mêmes adossés à deux écoles doctorales (ED) de l'établissement (ED 58 - Langues, littératures, cultures, civilisations ; ED 60 - Temps, territoires, sociétés et développement)

AVIS GLOBAL

Le positionnement des formations du champ de formations CLIN se veut local, régional, national et international.

L'offre de formation et les continuums de formations sont très lisibles au sein du champ, licence *Mathématiques et informatique appliquées aux sciences humaines et sociales* (MIASHS)-master MIASHS, licence *Sciences du langage*-master *Sciences du langage*, licence *Information-communication*-master *Information-communication* ou master *Information-documentation*. Les deux LP du champ offrent par ailleurs une possibilité de sortie à Bac +3 dans les métiers de l'information ou de la communication. L'offre du champ est riche et cohérente et, en général, attractive.

Les modalités d'enseignement sont variées et la formation à distance est très présente dans les mentions du champ. Cette particularité permet de gérer des effectifs importants dans les mentions de licences, avec pour certaines une offre dispensée sur plusieurs sites.

Les analyses relatives aux taux de réussite des étudiants et à leur devenir font défaut dans un certain nombre de dossiers. Si des données sont produites à l'échelle de l'établissement, par la Direction de l'évaluation et de l'aide au pilotage (DEvAP), les résultats sont souvent peu exploitables en raison du nombre trop faible de répondants.

Le lien des formations avec la recherche est en général très présent. Les formations du champ sont ainsi adossées à des laboratoires de recherche et impliquent des enseignants-chercheurs qui s'appuient sur leurs travaux de recherche pour former les étudiants et les associer aux séminaires de recherche. Il existe également des liens forts avec le milieu socio-économique local.

ANALYSE DÉTAILLÉE

Finalité

Les objectifs visés, tant au niveau des connaissances à acquérir, que des orientations professionnelles et des débouchés, sont clairement définis dans les dossiers.

Les poursuites d'études et les métiers visés par les formations du champ sont logiques et cohérents avec les attendus des diplômes proposés. Les licences proposent des parcours spécifiques professionnalisant, la licence *Sciences du langage* propose des parcours « *Études et pratique du français* » ou « *Communication, médias, médiations numériques – École supérieure de journalisme de Montpellier* » ou plus généraux avec un continuum de formation existant au sein du champ en master *Sciences du langage* ou master *français langue étrangère*. Les deux LP *Métiers de la communication : chargé de communication* et *Métiers de la*

documentation : veille et gestion des ressources documentaires affichent des contenus de formation tant théoriques que pratiques.

Positionnement

Les licences *Sciences du langage* et *Information-communication* affichent des partenariats avec des acteurs locaux qui leurs permettent d'inscrire ces deux formations dans le paysage régional et de connaître une bonne progression des effectifs.

La licence *MIASHS* porté par le Département de Mathématiques et informatique appliquées (MIAp) se différencie des autres licences de sciences de l'établissement (mathématiques générales, mathématiques-informatique) par son volet en sciences humaines et sociales. Une autre licence similaire existe dans la région, à Toulouse, toutes deux accueillent, en troisième année, des étudiants issus des diplômes universitaire de technologie (DUT) Statistique et informatique décisionnelle (STID) de Carcassonne et Avignon. L'interaction avec le monde socio-économique se fait via l'intervention de professionnels (deux PAST interviennent dans la formation), de séminaires professionnels et de stages en entreprises au semestre 6 de la troisième année.

Les deux LP sont bien positionnées à l'échelle régionale et nationale et recrutent largement à l'extérieur de la région. Du fait de partenariats de longue date et de la participation de nombreux professionnels aux enseignements, ces deux LP sont bien positionnées dans leurs champs professionnels respectifs. Elles ne se font pas en concurrence et offre chacune une formation originale, complémentaire aux Licences du champ.

Les masters du champ affichent un positionnement national, très marqué dans le recrutement en master *Humanités numériques* et *Information documentation*. Les masters du champ sont solidement attachés à des laboratoires de recherche et à des secteurs professionnels ; ils bénéficient de ces deux apports pour les contenus de leurs maquettes. Ceci est notamment le cas pour le master *MIASHS*.

L'internationalisation des formations est très présente dans la plupart des mentions du champ et tend à se développer. Des partenariats anciens existent (départements MIAp et d'information communication et l'Institut franco-chinois), d'autres ont été développés plus récemment ou sont en cours de négociations. Les conventions portent sur la mobilité étudiante entrante ou sortante, la double-diplomation (master *Sciences du langage* avec l'Université d'Heidelberg depuis 2019 et un projet en cours avec l'Université de Manizales en Colombie ; master *Information-communication* et l'Université de Montréal), montage de projet de formation (Master *Humanités numériques* et projet PREFALC en partenariat avec des établissements universitaires de Colombie et du Pérou). Cependant, les deux LP du champ ne font pas état de la dimension internationale, le master *MIASHS* souligne l'absence de mobilité sortante et la faiblesse de la mobilité entrante du fait de l'organisation pédagogique du master basée sur l'alternance.

Organisation pédagogique

En licence comme en master, l'organisation des enseignements répond aux exigences de la spécialisation progressive. Si la licence *Information-communication* affiche une spécialisation progressive dès la seconde année vers une sortie plus professionnalisante ou une poursuite d'études en master, l'organisation de la licence *Sciences du langage* est plus complexe, les niveaux de spécialisation sont très divers et il n'y a pas de socle commun à tous les parcours.

Les deux LP affichent un recrutement diversifié (licence, DUT, brevet de technicien supérieur) et un bon niveau de professionnalisation (cours, projets, stages, bilan d'expérience).

Les masters proposent des organisations pédagogiques variées et des statuts diversifiés (formation initiale, formation continue, formation en apprentissage), possibilités d'acquisition des diplômes par validation des acquis de l'expérience et des dispositifs spécifiques pour les étudiants en situation de handicap et sportifs de haut niveau. Le master *Humanités numériques* est proposé en distanciel à 100%, hormis une semaine en présentiel au commencement du parcours, le reste de la formation est suivi à distance avec l'aide d'un tuteur pédagogique pour chaque étudiant inscrit dans la formation et la constitution d'un réseau social incluant les tuteurs et la communauté des étudiants afin d'éviter l'isolement et le décrochage.

Pilotage

En règle générale, la composition des équipes pédagogiques est bien décrite dans les dossiers, tout comme le pilotage des formations, le rôle et les responsabilités de chacun des membres de l'équipe pédagogique, hormis en licence *Sciences du langage* et *Information-communication* pour lesquelles très peu d'informations

sont fournies sur l'organisation interne du diplôme (partage des responsabilités, place et rôles des intervenants extérieurs dans la formation).

Globalement, les conseils de perfectionnement sont effectifs et participent à l'amélioration de la formation dispensée aux étudiants tout comme l'évaluation des formations par les étudiants, des évaluations parfois partielles des contenus (quelques éléments constitutifs évalués chaque année) mais qui permettent aux formations d'identifier les problèmes saillants qui exigent une amélioration.

Dans un grand nombre de mentions, le supplément au diplôme n'est pas délivré aux étudiants ; il est signalé « en cours d'élaboration ». L'établissement doit se saisir de cette question afin que chaque étudiant puisse disposer de l'outil.

Résultats

Les données permettant d'apprécier de manière objective les résultats font défaut, que ce soit le suivi des étudiants dans leur parcours de formation, la mesure des échecs et des abandons ou l'insertion professionnelle pour laquelle les responsables de formation se sont peu appropriés les résultats de la Direction de l'évaluation et de l'aide au pilotage (DEvAP). Des variations sensibles, voire des baisses des taux de réussite (comme pour les licences *MIASHS* ou *Sciences du langage*) sont parfois mentionnées mais pas expliquées.

Le développement d'une « culture de l'évaluation », inégalement présente dans ce champ, doit-être amélioré.

Si la place faite aux enseignements à distance (EAD) dans ce champ de formation est à souligner, plusieurs problèmes sont évoqués dans les dossiers concernés.

On observe notamment une réussite plus faible sur l'EAD que sur la filière en présentiel. La licence mention Sciences du langage avec un taux de passage en première année de licence parcours *Communications, médias, médiations* numériques à 45-50 % en EAD contre 50-70 % dans les autres parcours, aucune raison n'est avancée dans le dossier pour expliquer cette différence. Une autre mention, la LP mention *Métiers de l'information : veille et gestion des ressources documentaires* évoque également un taux de succès relativement faible en EAD (moins de la moitié des inscrits en 16-17 ont obtenu leur année) et souligne les difficultés rencontrées avec les « étudiants fantômes ». Même constat sur le master mention *Français langue étrangère et Information-documentation*. Ces difficultés doivent interroger davantage l'établissement et les responsables de formations concernés sur l'efficacité des dispositifs d'accompagnement sur les EAD et s'appuyer sur l'expérience du master mention *Humanités numériques*, dispensé exclusivement en EAD, qui a fortement progressé en matière de taux de réussite des étudiants (progression des taux de réussite entre 2015 et 2017 : 41 à 87 % en M1, 43 à 86 % en M2).

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Les modalités d'enseignement variées.
- Une bonne attractivité des mentions proposées.
- Une offre de formation du champ professionnalisante.

Principaux points faibles :

- Les dispositifs d'accompagnement aux EAD lacunaires.
- Le suivi des diplômés insuffisant.

Recommandations :

Les formations de ce champ sont globalement attractives et bien adaptées à une demande locale. Les liens avec les laboratoires de recherche sont souvent très développés ainsi que les interactions avec le milieu socio-économique. Les programmes d'enseignements sont en général clairement présentés et bénéficient de structures de pilotage bien identifiées. Au sein du champ un effort particulier a été réalisé pour développer l'enseignement à distance.

Plusieurs pistes existent pour améliorer cette offre, il serait souhaitable d'améliorer les dispositifs d'accompagnement dans les filières qui proposent des EAD. De manière plus générale, il faudrait renforcer les actions d'évaluation des enseignements et conforter le suivi des diplômés. La mise en place systématique du supplément au diplôme est nécessaire, tout comme un suivi plus précis et fiable du devenir des diplômés.

POINTS D'ATTENTION

Aucune formation ne fait l'objet de point d'attention spécifique ; toutefois, deux points faibles un peu généraux méritent une amélioration : les dispositifs d'accompagnement des EAD et le suivi du devenir des diplômés.

FICHES D'ÉVALUATION DES FORMATIONS



LICENCE INFORMATION-COMMUNICATION

Établissement : Université Paul-Valéry Montpellier 3

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Proposée par l'Institut des technosciences de l'information et de la communication, la licence *Information-communication* de l'Université Paul-Valéry Montpellier 3 est généraliste et professionnalisante. Elle a pour objectif de former des professionnels de la communication ou de préparer au master *Information-communication*. Dispensée en présentiel et à distance (seulement pour certains enseignements), elle comprend un total de 1500 heures d'enseignement par étudiant, la répartition entre cours magistraux (CM) et travaux dirigés (TD) variant selon les options choisies par les étudiants. Les 808 étudiants de Licence sont répartis sur deux sites : 640 à Montpellier ; 168 à Béziers.

ANALYSE

Finalité
Les objectifs de la formation, en matière de compétences techniques et de connaissances théoriques, sont clairement exposés, de même que les objectifs professionnels. Le contenu des enseignements est renseigné. Les métiers visés sont assez diversifiés mais ne semblent pas toujours en adéquation avec le niveau d'une licence généraliste.
Positionnement dans l'environnement
Le positionnement de la formation au niveau académique est assez bien défini. Au niveau local, le dossier fait état de collaborations en termes d'enseignements entre la licence <i>Information-communication</i> et les licences <i>Information-documentation</i> et <i>Sciences du langage</i> . Il en est de même avec certaines Unités de formation et de recherche (UFR) de l'établissement. Par ailleurs, une certaine proximité de la licence avec les autres formations dotées d'un ancrage en communication (licence professionnelle Sociologie et la licence Sciences du langage) est relevée, ce qui peut générer une confusion auprès des étudiants. Au niveau régional, la licence est présentée comme étant la seule formation en information-communication à proposer un parcours à la fois généraliste et professionnalisant. Néanmoins, cette spécificité n'est pas suffisamment mise en avant au regard des autres formations de la région, pas plus qu'elle ne l'est à l'échelle nationale. L'articulation de la formation avec la recherche relève essentiellement des enseignements liés aux thématiques de recherche des enseignants-chercheurs du Cercle d'étude et de recherche en information et communication (CERIC) du Laboratoire d'études et de recherches appliquées en sciences sociales (LERASS).

Quant à l’articulation avec les partenaires socio-économiques et culturels, elle se réalise dans divers partenariats tels que les stages et les projets tutorés, l’intervention de professionnels dans les enseignements « cœur de métier » ou encore l’engagement de la formation dans les associations professionnelles locales.

L’ouverture à l’international est bien décrite. Différents programmes d’échanges (Erasmus +, programmes anglophones, bureau de coopération interuniversitaire (BCI) Québec, partenariats avec l’Institut Franco-Chinois) ont été mis en place afin de favoriser la mobilité étudiante entrante et sortante.

Organisation pédagogique

Les enseignements de chaque semestre s’articulent autour de quatre pôles de compétences (théorique, organisation, numérique et professionnel) pensés selon une spécialisation progressive. Les étudiants ont la possibilité de suivre des enseignements de spécialité dès la seconde année afin d’intégrer directement le monde professionnel ou de poursuivre leurs études en master. La pédagogie par projets permet aux étudiants de se confronter aux problématiques de terrain et d’appréhender concrètement la réalité professionnelle. Par ailleurs, les enseignements en « Projet professionnel » ainsi que les ateliers mis en place au niveau de l’établissement (sensibilisation à l’entrepreneuriat) permettent d’accompagner les étudiants dans l’élaboration de leur projet professionnel. La troisième année de licence prévoit un stage obligatoire de 140 heures minimum (six à huit semaines maximum) faisant l’objet d’un mémoire. Des stages facultatifs peuvent également être réalisés dès la première année.

L’utilisation des outils numériques est importante en raison de la nature de la licence. Outre la plateforme *Moodle*, enseignants et étudiants utilisent et enrichissent un blog pédagogique incubateur. Le dispositif de classe inversée a été mis en place pour le CM Communications et pratiques dans l’organisation. Un groupe d’enseignants-chercheurs, membres du Groupe de recherche interdisciplinaire (GRI) Initiatives d’excellence en formation innovante (IDEFI) mène une réflexion sur les pratiques pédagogiques universitaires. Les dispositifs d’aide à la réussite sont nombreux, tant à l’échelle de l’établissement que de la formation elle-même (activité de positionnement, encadrement de chaque groupe de TD par un enseignant référent, semestre renouvelé, renforcement et remédiation en première année). Des dispositifs pour l’accueil des étudiants en situation de handicap et des sportifs de haut niveau ont également été mis en place.

La formation est accessible par le biais du dispositif de validation des acquis de l’expérience (VAE) mais de manière partielle. Cependant, les modalités de cette VAE ne sont pas précisées.

La formation sensibilise les étudiants à la mobilité internationale mais la mobilité sortante ne peut être appréciée, faute d’information. En revanche, le dossier précise que la licence accueille chaque année une quinzaine d’étudiants étrangers. Un partenariat avec la Chine est évoqué. Initié en 2012-2013, il permet une co-diplomation en licence. Par ailleurs, les étudiants peuvent apprendre deux langues, une majeure et une mineure, dès la première année de licence.

Pilotage

L’équipe pédagogique est composée de 13 enseignants-chercheurs (trois professeurs d’université, neuf maîtres de conférences (MCF), un professeur associé à temps partiel (PAST), et deux demi PAST ; un attaché temporaire d’enseignement et de recherche (ATER), 1,5 professeur agrégé (PRAG). Le pilotage de la formation (direction du département, direction des études) n’est pas renseigné dans le dossier si bien qu’il est n’est pas possible de mesurer le rôle et les responsabilités des membres de l’équipe pédagogique. Il est précisé que des réunions pédagogiques sont réalisées régulièrement mais leur mode d’organisation n’est pas non plus renseigné. Un conseil de perfectionnement a lieu au terme de chaque semestre. Il est restreint aux seuls membres du conseil de perfectionnement désignés (12 étudiants, cinq professionnels, un PAST, deux administratifs, sept enseignants titulaires) au premier semestre et élargi à l’ensemble de l’équipe pédagogique au second semestre. Ce mode d’organisation pourrait être révisé dans la mesure où le premier semestre de la première année requiert une vigilance accrue auprès des néo-étudiants.

Les modalités de contrôle des connaissances, les systèmes de compensation et les règles d'attribution des crédits ECTS sont présentés aux étudiants au début de la première année. Il n'existe pas de portefeuille de compétences.

Résultats constatés

Le nombre de candidats à cette Licence est en hausse, passant de 1718 candidatures pour Montpellier (497 pour Béziers) en 2018-2019 à 2869 (et 697) en 2019-2020. Plus de la moitié de ces effectifs sont titulaires d'un baccalauréat économique et social (32,2 %) et littéraire (25,8 %). La Direction de l'évaluation et de l'aide au pilotage (DEvAP) réalise une enquête annuelle sur le devenir des diplômés de la licence mais les résultats sont peu exploitables en raison du nombre trop faible de répondants. Par ailleurs, le taux de réussite par année de licence n'est pas renseigné. Outre l'enquête d'évaluation des enseignements par les étudiants mise en place par la DEvAP, l'équipe pédagogique propose ses propres évaluations sous la forme de bilans collectifs et de questionnaires anonymes. Pour autant, aucun résultat n'est communiqué dans le dossier.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Une formation attractive.
- Une pédagogie par projets.
- Un bon accompagnement des étudiants dans leur projet professionnel.
- Une implication des étudiants dans les réflexions sur l'évolution de la formation.

Principaux points faibles :

- Un trop faible nombre d'enseignants-chercheurs au regard du nombre d'étudiants.
- Un pilotage imprécis.
- Un suivi des diplômés insuffisant.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

La licence *Information-communication* de l'UPMV3 forme les étudiants à et par la recherche afin de leur permettre d'intégrer le master *Information-communication* ou encore de s'insérer directement dans la vie professionnelle. Si elle connaît un véritable problème de sous-encadrement des étudiants, elle parvient néanmoins à les accompagner dans leur projet professionnel grâce à une pédagogie par projets et la mise en place de dispositifs de suivi des étudiants. Quant à la professionnalisation, elle doit être maintenue en développant des collaborations et partenariats avec les acteurs de la région. Par ailleurs, la formation doit afficher un pilotage plus clair et définir les responsabilités et tâches administratives de chaque membre de l'équipe pédagogique. Le suivi des diplômés doit également être mené avec davantage de rigueur afin d'obtenir des indicateurs nécessaires à l'évolution de la formation, en adéquation avec le marché de l'emploi.



LICENCE MATHÉMATIQUES ET INFORMATIQUE APPLIQUÉES AUX SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES

Établissement : Université Paul-Valéry Montpellier 3

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

La licence *Mathématiques et informatique appliquées aux sciences humaines et sociales* (MIASHS) de l'Université Paul-Valéry Montpellier 3 est une formation scientifique multidisciplinaire, initiale sur trois ans, portée par le Département mathématiques et informatique appliquées (MIAp) de l'unité de formation et de recherche Éducation et sciences (UFR6) pour les Lettres langues arts sciences humaines et sociales (LLASHS) en collaboration avec quatre départements en Sciences humaines et sociales (SHS). Elle a été créée en 2014, et accueille 207 étudiants répartis entre les trois années de licence.

Elle forme aux méthodes de la science des données appliquée aux SHS. Elle est organisée en quatre parcours (*Économie des administrations* (EA) ; *Sciences cognitives* (SC) ; *Sciences du langage* (SL) ; *Science des territoires, géographie, aménagement* (STGA)). Ces quatre parcours partagent un tronc commun en mathématiques, statistique, informatique, en cohérence avec les enseignements de spécialité en SHS.

Cette licence prépare les étudiants au master MIASHS et à différents masters ou écoles d'ingénieurs liés au traitement des données, à des masters en SHS ou au master Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation (MEEF) - professorat des écoles.

ANALYSE

Finalité

La licence MIASHS de l'Université Paul-Valéry est une formation multidisciplinaire qui a pour but de former les étudiants aux méthodes et techniques d'application de la science des données aux sciences humaines et sociales. Elle a pour objectif principal de préparer les étudiants à poursuivre des études en master ou écoles d'ingénieurs des domaines des mathématiques appliquées/statistique et informatique ou SHS (économie, sciences du langage, sciences cognitives, science des territoires, géographie, aménagement). La dimension pluridisciplinaire de la licence permet aux licenciés, à travers un tronc commun en mathématiques, statistique et informatique et des unités d'enseignement (UE) de spécialité en SHS sur l'ensemble des semestres, d'accéder à diverses formations bac+5 en science des données ou SHS (masters MIASHS, méthodes informatiques appliquées à la gestion d'entreprise (MIAGE), administration économique et sociale (AES), École nationale supérieure de cognitive,...).

Elle affiche également une vocation à former des professionnels de la science des données de bac+3. Les orientations de la licence, clairement identifiées et en adéquation avec l'objectif principal, répondent à une demande croissante des entreprises envers les diplômés de formation pluridisciplinaire en science des données. Les objectifs et débouchés sont clairement décrits et largement diffusés (entretiens individuels, site, plaquette, présentations, séminaires professionnels, etc.).

Positionnement dans l'environnement

La licence MIASHS de l'Université Paul-Valéry est portée par le département MIAp de l'UFR6 pour les LLASHS en interaction avec d'autres licences en SHS (administration économique et sociale, psychologie, sciences du langage, géographie et aménagement) de quatre UFR de l'université (UFR3 (géographie et aménagement) ; UFR4 (AES) ; UFR5 (psychologie) ; ITIC (sciences du langage) par la mutualisation des enseignements disciplinaires.

Au niveau local, cette licence se différencie de celles de mathématiques générales, mathématiques-informatique, informatique, de l'université de Montpellier. Elle complète l'offre locale par son volet en sciences humaines et sociales. Au niveau régional, il existe deux licences MIASHS aux objectifs similaires à Toulouse et deux diplômes universitaires de technologie (DUT) Statistique et informatique décisionnelle (STID) à Carcassonne et Avignon. La licence reçoit en troisième année de licence (L3) des étudiants de ces DUT.

La formation bénéficie d'un fort encadrement recherche. La plupart des enseignants sont rattachés à des laboratoires de recherche de qualité (en mathématiques, informatique, SHS) auxquels sont adossés les masters qui constituent les principales poursuites d'études. Les étudiants de la licence sont régulièrement accueillis en stage dans ces laboratoires ainsi que d'autres partenaires, par exemple l'Institut national de recherche agronomique (INRA).

L'interaction avec le monde professionnel et d'autres organismes se fait par le biais d'interventions de professionnels (deux professeurs des universités associés (PAST)), de séminaires professionnels de quatre heures ou six heures par semestre.

A noter que les étudiants effectuent un stage en entreprise au semestre 6 (leur permettant par exemple de trouver une alternance en première année de master (M1) MIASHS).

La mobilité entrante est présente mais faible dès la première année de licence (L1). La mobilité sortante se fait généralement en Amérique du Nord, Europe (en deuxième année de licence (L2) et L3). Certains étudiants réalisent leur stage de L3 à l'étranger.

A noter un projet en cours de convention de partenariat international avec l'Université normale de Henan, Xinxiang, Chine.

Organisation pédagogique

La licence à 40 % des enseignements en tronc commun (mathématiques, statistique, informatique) et 40 % de spécialité en SHS.

Des enseignements transversaux (langue vivante, Informatique générale, projet personnel, ouverture, ...), un stage obligatoire de six semaines et une unité d'enseignement de mise en place d'un outil d'analyse de données appliqué à une problématique réelle en semestre 6 viennent compléter la formation.

Les enseignements (50 % de cours magistraux, 50 % de travaux dirigés et pratiques) sont en présentiel.

La professionnalisation se fait par des projets dans quatre modules de tronc commun.

Les activités liées à la recherche sont assez faibles dans la formation malgré une équipe pédagogique rattachée à différents laboratoires qui couvrent l'ensemble des disciplines enseignées.

Pour pallier le faible taux de réussite en L1, un dispositif d'aide à la réussite a été mis en place il y a un an. Vu le succès mitigé de ce dispositif (seuls trois étudiants ont décidé de poursuivre en licence MIASHS) et la complexité logistique, cette démarche est repensée pour 2019/2020. En plus, un tutorat est proposé aux étudiants, ainsi qu'une réorientation possible, dès la semaine 7 du premier semestre, conseillée à certains étudiants.

Des dispositifs d'aménagement aux étudiants en situation de handicap sont proposés.

La licence a récemment développé des échanges internationaux (ERASMUS le plus souvent) et travaille sur un projet de partenariat avec la chine. A noter que le référent international est au niveau du département.

La validation des acquis de l'expérience (VAE) ou la validation d'acquis professionnels (VAP) est inexistante à ce jour. Cependant, en 2018 il a été mis en place un diplôme universitaire (DU) *Data Analyst* (quatre inscrits en 2018/2019) et un DU *Data Processing*.

Le numérique est très présent dans la formation (plateforme *Moodle*, certificat informatique et internet (C2i)). Des logiciels scientifiques et langages de programmation sont au cœur de la formation et sont utilisés de façon intensive.

L'équipe pédagogique sensibilise les étudiants à la fraude et utilise différents outils anti-plagiat.

Pilotage

L'équipe pédagogique, composée en 2018/2019 de 16 enseignants (10 enseignants-chercheurs (EC), trois laboratoires de qualité, deux professeurs agrégés (PRAG), deux PAST, un attaché temporaire de recherche (ATER), un contractuel) pour les enseignements de tronc commun. Cette équipe est complétée par des enseignants et enseignants-chercheurs en SHS des laboratoires partenaires. L'équipe de pilotage est composée d'un responsable de la licence (et de la L3), de responsables de L2, de L3 et d'un coordinateur par parcours (un enseignant-chercheur en SHS). Un gestionnaire administratif est dédié à la licence.

Les réunions destinées à piloter la formation sont organisées lors des réunions de pré-rentrée, des jurys et en fonction des besoins (avec éventuellement présence d'étudiants).

Un conseil de perfectionnement, commun au master MIASHS, réunit une partie de l'équipe pédagogique, des professionnels et des étudiants.

Les modalités du contrôle des connaissances sont communiquées aux étudiants en début des cours, lors des réunions de pré-rentrée et sont disponibles dans le règlement des études.

Les étudiants sont évalués dans tous les EC des unités d'enseignement (UE) en contrôle continu ou examen final en première session et contrôle terminal en seconde session. Les trois responsables de la formation, les quatre coordinateurs des parcours et trois professeurs composent le jury qui se réunit chaque semestre après chaque session d'examen.

La fiche RNCP (répertoire national des certifications professionnelles) est bien renseignée. Elle est complétée par la fiche de présentation du diplôme. Signalons l'absence de portefeuille de compétence.

Un schéma de transcription en compétences des enseignements et de mise en situation professionnelle est en cours.

Notons un dispositif d'évaluation des enseignements par les étudiants au sein de l'établissement complétée par un dispositif plus efficace, propre à la formation.

Résultats constatés

On constate que les effectifs de L1, majoritairement issus d'un baccalauréat scientifique ou d'économie et social, sont en constante augmentation, mais avec un taux de réussite en L1 relativement faible (environ 50 %). En L3 le taux de réussite est très variable dans le temps.

Les effectifs de la licence sont en forte progression depuis la création, mais avec un taux de réussite en baisse, non commenté. Un peu moins de la moitié des licenciés poursuivent en master MIASHS de l'établissement, le reste poursuivrait en majorité dans d'autres masters. Cependant, les informations sur le devenir des étudiants, centralisé par l'établissement ne sont pas concluantes ; le taux de réponse aux enquêtes est très faible.

Un suivi des inscriptions, des résultats et des débouchés par l'équipe pédagogique éventuellement complété par un réseau des anciens serait souhaitable.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Très bon taux d'encadrement avec une équipe pédagogique complémentaire.
- Bon positionnement local.
- Licence pluridisciplinaire

Principaux points faibles :

- Dispositifs d'aide à la réussite peu efficace.
- Forte variabilité du taux de réussite en L3.
- Manque de données sur le suivi des étudiants.
- Approche par compétences à développer.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

La licence MIASHS de l'Université Paul-Valéry offre une formation pluridisciplinaire cohérente et bien positionnée dans l'offre locale.

Elle bénéficie d'un très bon taux d'encadrement (16 pour 207 étudiants) et de dispositifs de préprofessionnalisation, d'aide à la réussite. Il serait souhaitable d'avoir un suivi des diplômés au sein de la mention.

La variabilité du taux de réussite est problématique, et à l'avenir il faudrait s'adresser à cette question surtout en tenant compte du bon taux d'encadrement.



LICENCE SCIENCES DU LANGAGE

Établissement : Université Paul-Valéry Montpellier 3

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

La licence *Sciences du langage* (SDL) combine une formation assez généraliste en sciences du langage, tout en déclinant des spécialisations concrètes, à travers quatre parcours distincts (dont un lié à la préparation du concours orthophonie, et un autre lié à l'école supérieure du journalisme), ainsi que des modules de préprofessionnalisation (en didactique du *Français langue étrangère* (FLE)), et sur la *Langue des signes français* (LSF)). Deux de ces parcours sont ouverts à l'enseignement à distance : il s'agit de *Communication, médias, médiations numériques* (CMM) et *Langue, langage et société* (LLS). Les deux autres sont spécifiques, sur conditions d'accès, à effectifs restreints et non ouverts à distance : *Études et pratique du français* (EPF) en première année de licence (L1) et en deuxième année de licence (L2) seulement et *Communication, médias, médiations numériques* - École supérieure de journalisme de Montpellier (CMM-ESJM) depuis 2017. La licence est offerte en présentiel et sous forme d'enseignement à distance (EAD).

ANALYSE

Finalité

Les objectifs visés par la formation, tant au niveau des connaissances à acquérir, ainsi que pour les orientations professionnelles, sont clairement établis, les intitulés et contenus des différents parcours et modules de préprofessionnalisation étant assez explicites. Ces objectifs sont d'ailleurs plutôt représentatifs des compétences reconnues nationalement pour cette formation.

Les poursuites d'études et métiers visés par la formation sont tout à fait logiques et cohérents par rapport aux attentes d'une licence en *Sciences du langage*. La formation propose notamment des parcours professionnalisants (EPF et CMM-ESJM), ainsi que des parcours plus généraux qui s'ancrent très bien par rapport au master SDL et master FLE dans la même université. Il est à noter que certains emplois proposés correspondent peut-être plus aux compétences acquises après un master.

Positionnement dans l'environnement

La licence SDL est en « concurrence » avec d'autres licences ayant des objectifs partiellement complémentaires ou assez proches. Cela se traduit notamment par le partage du parcours EPF avec la licence *Humanités*. En revanche, il n'est fait aucune mention dans le dossier du lien éventuel (mutualisations), voire d'une possible redondance partielle entre le parcours CMM et la licence *Information-communication*. Il serait intéressant de savoir si de tels liens existent et quelles sont les spécificités de chacune des formations.

Il faut ajouter qu'aucune information n'est donnée sur les formations concurrentes ou similaires dans la région : l'enseignement à distance pourrait permettre de se distinguer, mais ce n'est pas précisé. Les deux parcours plus généraux (LLS, CMM) sont clairement en lien avec le master SDL, et le module de préprofessionnalisation lié au FLE prépare a priori très bien au master FLE ou au master SDL.

La principale coopération concerne le parcours CMM lié directement à l'École supérieure du journalisme. Il y a aussi de nombreux partenariats et actions qui sont menés avec des partenaires culturels de la région, tels que l'Opéra, l'Orchestre national ou le musée Fabre.

La présence d'étudiants étrangers chaque année dans la formation témoigne d'une certaine attractivité de ce point de vue, et la présence de la formation en EAD pourrait être un avantage, mais peu d'informations sont fournies à ce sujet.

Organisation pédagogique

L'architecture de la Licence est assez complexe, et fait apparaître différents niveaux de spécialisation, soit via des parcours spécifiques (avec accès libre ou restreint), soit via des modules de préprofessionnalisation (pour le FLE et la LSF). De ce point de vue, le descriptif fourni (texte synthétique d'autoévaluation) et certaines annexes (en particulier l'annexe 1) sont assez opaques et rendent assez complexe la compréhension globale de l'architecture. Par ailleurs, les parcours ne se situent pas au même niveau. Certains concernent une spécialisation progressive tout au long de la licence, d'autres visent une spécialisation dès le premier semestre de la L1. Au bout du compte, il devient difficile de faire ressortir le socle commun à la mention SDL. Des informations sur les dispositifs adaptés aux étudiants en situation de handicap manquent.

La formation a le mérite de clairement viser certaines orientations professionnelles, notamment à travers deux parcours (EPF et CMM), ainsi que des modules de préprofessionnalisation (FLE et LSF). Il est également proposé des stages. Enfin, le lien avec l'ESJM est clairement un atout important. En revanche, un lien possible avec l'École d'orthophonie n'est pas évoqué. Plusieurs cours et modules de la formation permettent aux étudiants d'approfondir leurs connaissances des outils informatiques, voire de passer des certifications. L'enseignement à distance peut être considéré comme un dispositif faisant intervenir l'innovation et le numérique, mais on dispose de peu d'informations sur ce sujet. Au niveau de la coopération internationale, la formation a établi plus de trente accords hors Union Européenne en plus des échanges ERASMUS

Pilotage

L'équipe pédagogique est composée de 25 enseignants-chercheurs, quatre professeurs agrégés et trois attachés temporaires d'enseignement et de recherche entre autres, ce qui semble insuffisant par rapport au nombre d'étudiants inscrits chaque année, surtout si une partie des enseignants est également impliquée dans d'autres formations (masters, ou enseignements dans d'autres licences). Très peu d'informations sont fournies par rapport à l'organisation interne de la licence, à savoir s'il y a un partage des responsabilités suivant les parcours,

et/ou suivant les modules de préprofessionnalisation. Enfin, la question des intervenants extérieurs est assez peu développée, à savoir si certains d'entre eux/elles interviennent ponctuellement ou à travers des cours spécifiques.

Il existe un conseil de perfectionnement qui semble bien jouer son rôle. Il a pour mission de faire un bilan pédagogique et organisationnel. Sa composition est telle que définie dans les statuts de l'université. Un questionnaire a été mis en place cette année et envoyé systématiquement à tous les étudiants. Le compte rendu est présenté et sert de discussion au moment du conseil de perfectionnement.

Les modalités de suivi sont tout à fait cohérentes pour ce type de formation. Elles sont arrêtées et portées à la connaissance des étudiants au plus tard un mois après le début des enseignements. Le calendrier est communiqué aux étudiants par voie d'affichage.

La formation comprend un ensemble de dispositifs de remédiation (tutorat, stage intensif de remédiation) qui semblent appropriés, et sans doute nécessaires, vu les effectifs. Le choix de ne sélectionner que les étudiants ayant obtenu 9 ou 10 pour un des dispositifs semblent cependant assez arbitraire, et il n'est pas précisé si ce dispositif est obligatoire ou sur la base du volontariat.

Résultats constatés

Les effectifs pour cette formation sont assez impressionnants (pour les trois années de licence confondues, on comptait 843 inscrits en 2017 et 831 en 2018), et on ne peut que féliciter l'équipe pédagogique pour les taux de réussite obtenus dans ces conditions (sur l'année 2016/2017, on avait un taux de 51,3 en L1, 69,2 % en L2 et 72,9 % en L3). De plus, les effectifs sont stables, ce qui révèle une forte reconnaissance et un bon ancrage dans le paysage universitaire régional. La réussite en EAD est plus faible et pose naturellement la question des moyens mis en œuvre pour faire ce type de formation (matériel, moyens humains, maîtrise des outils requis,...). Sur les quatre dernières années la tendance est la même au niveau des statistiques. On observe un pourcentage faible de passage en année supérieure pour la L1 du parcours CMM (entre 45 et 50 % en moyenne, selon le tableau des effectifs de licence SL), alors que les autres parcours enregistrent des chiffres entre 50 et 70 %. Il serait sans doute édifiant de chercher à savoir les raisons de ces différences.

Le dossier fournit quelques informations sur le devenir des étudiants. De ce point de vue, une question se pose concernant l'efficacité du parcours EPF pour le concours d'orthophonie. Il est difficile d'évaluer les « 5 % à 10 % de réussite » évoqués dans la synthèse sans les comparer avec les autres parcours, (pour savoir s'il y a des candidats aux concours dans les autres parcours), et sans connaître le pourcentage de candidats aux concours. Par ailleurs on observe une faible insertion professionnelle des étudiants (en 2018, 11 étudiants en emploi sur 92 répondants, en 2019 5 étudiants insérés sur 55 répondants ; cela donne un pourcentage moyen autour de 10 et 12 %) qui confirme que l'objectif de cette licence est surtout la poursuite d'études plutôt que l'insertion professionnelle.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- L'effort d'orientation et de professionnalisation dans la formation.
- Bon ancrage avec des acteurs socio-économiques locaux (ESJM en particulier).
- Bonne attractivité de la formation.

Principaux points faibles :

- La complexité de l'architecture, et le manque de socle commun à tous les parcours.
- L'inégalité des parcours et/ou modules de préprofessionnalisation (spécialisations à différents niveaux de la licence suivant le parcours).
- Le manque d'informations relatives à l'enseignement à distance.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

La licence SDL accueille un nombre très important d'étudiants, ce qui atteste de son attractivité et de son rôle et son utilité au niveau régional. L'organisation générale de la licence est quelque peu complexe, avec des niveaux spécialisation très divers, qui, même s'ils peuvent paraître justifiés, aboutissent à une certaine hétérogénéité dans les parcours individuels des étudiants (spécialisation initiale *versus* progressive). La notion de tronc commun pour la licence devient plus difficile, et moins transparente. Les autres faiblesses évoquées dans le dossier lui-même posent justement la question de la simplification de l'architecture de la formation, qui, comme toute formation en sciences du langage, peut difficilement préparer à tous les métiers et/ou concours en lien direct ou indirect avec ce type de mention (orthophonie, professorat des écoles et FLE, Ecole du journalisme, LSF,...).

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 20 SEPTEMBRE 2019

LICENCE PROFESSIONNELLE GESTION ET ACCOMPAGNEMENT DE PROJETS PÉDAGOGIQUES

Établissements : Université Paul-Valéry Montpellier 3 ; Montpellier SupAgro

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

La licence professionnelle (LP) *Gestion et accompagnement de projets pédagogiques (GAPPD)* a comme spécialité la *Coordination de projets en éducation à l'environnement et au développement durable (CEEDDR)*. Elle a pour objectif de former des coordinateurs de projets en éducation, environnement, développement durable (EEDD). Elle est dispensée à l'institut d'éducation à l'agroenvironnement de Montpellier SupAgro (MSA) à Florac (Lozère). La formation est accessible à un public varié (suite à une deuxième année de licence, un brevet de technicien supérieur, un diplôme universitaire de technologie) en formation initiale et continue en contrat de professionnalisation et depuis 2017 en apprentissage. L'enseignement donné en présentiel est complété par un stage en milieu professionnel et un projet tutoré.

ANALYSE

Finalité
<p>La licence GAPPD forme des professionnels de la coordination de stratégie éducative sur la structure, l'animation d'équipes et de réunions, la conception, le suivi, l'évaluation de projets éducatifs en EEDD. Les connaissances et les compétences attendues sont renseignées avec une grande précision, connues des étudiants et en parfaite cohérence avec les objectifs de professionnalisation (métier de coordinateur de projet en EEDD), eux aussi très clairement exposés. Les débouchés concernent diverses structures publiques ou privées et les tableaux fournis et analysés montrent que l'insertion professionnelle est globalement très bonne. La poursuite d'études (en master) est possible mais marginale (3 % des étudiants concernés), ce qui est en accord avec la finalité professionnelle de la formation.</p>
Positionnement dans l'environnement
<p>Le positionnement de la LP dans l'environnement est très bien décrit et analysé et fait clairement apparaître son caractère unique au niveau national. Il n'existe en effet qu'une seule autre formation de niveau équivalent visant des objectifs professionnels similaires et ces deux formations ne semblent pas être redondantes.</p> <p>Le positionnement en recherche est également décrit et analysé avec soin. Il s'agit surtout de recherche appliquée en environnement par le biais de deux projets européens pilotés par MSA et intégrés à la formation. Un partenariat de la LP avec l'institut de formation et de recherche en éducation à l'environnement offre aussi aux étudiants la possibilité de participer à des séminaires et colloques.</p>

Le positionnement socio-économique, essentiel pour une LP, est très fortement marqué et constitue un point fort de la formation. Il se manifeste par la participation de professionnels (essentiellement issus des réseaux des associations de l'EEDD tels que le réseau national École et Nature, et plus secondairement de collectivités territoriales, d'établissements publics et d'entreprises privées) aux enseignements (28 %), aux recrutements, aux jurys, au comité de perfectionnement, mais aussi dans les offres de projets tutorés et stages professionnels. De plus, la LP bénéficie du réseau d'acteurs de l'EEDD dont MSA est membre actif depuis de nombreuses années.

Le positionnement à l'international semble de bonne qualité, puisque le dossier mentionne des candidatures d'étudiants étrangers (Union européenne et hors Union européenne) et plusieurs mobilités sortantes accompagnées par un programme spécial européen (Génération Coopération – Global Education Network). Cependant le manque de données chiffrées sur ces points dans le dossier ne permet pas d'en apprécier pleinement la portée. De plus, MSA est reconnu internationalement pour l'organisation d'évènements, le pilotage de programmes européens et par des organisations majeures (UNESCO) en lien avec l'EEDD.

Organisation pédagogique

L'organisation pédagogique de la formation, élaborée conjointement avec les professionnels du secteur visé, a été très bien pensée. La formation comprend six unités d'enseignements (UE) « thématiques et opérationnelles » (Courants et méthodes en EEDD, Animation et coordination d'équipes éducatives) et deux UE « transversales professionnalisantes » (stage de 14 semaines minimum et projet tutoré), dont les objectifs en termes de connaissances et de compétences sont très clairement décrits aux étudiants. Des compétences transversales additionnelles sont acquises à travers plusieurs séquences professionnalisantes hors UE (par exemple Communication et médias). Un enseignement de l'anglais est complété par une UE partiellement dispensée en anglais, visant à favoriser la mobilité internationale. Des temps de co-formation (échanges d'expériences et de savoirs entre les étudiants) et des activités culturelles et scientifiques (théâtre forum, conférences) sont également proposés de manière optionnelle.

En plus de la mise en situation professionnelle liée aux UE de stage et du projet tutoré (proposées et évaluées en partie par les professionnels), l'accompagnement du projet professionnel étudiant passe par plusieurs dispositifs (stage d'observation d'une semaine en milieu professionnel en début d'année, ateliers et entretiens individuels dans le cadre du projet personnel et professionnel et semble faire évoluer positivement la vision du métier par les étudiants ayant parfois une approche initiale idéologique et partisane de l'EEDD.

La validation des acquis de l'expérience et la validation des acquis professionnels sont pratiquées et organisées par le service universitaire de formation continue et le coordinateur de la formation. Les étudiants à situations particulières (handicap, salariés, chargés de famille, demandeurs d'emploi) se voient proposer des adaptations matérielles, de parcours, d'aides spécifiques selon les cas, témoignant d'une attitude ouverte et attentive de la part de la formation.

L'environnement numérique est parfaitement adapté aux pratiques pédagogiques innovantes et diversifiées mises en œuvre dans la formation. L'utilisation classique d'un espace numérique de travail pour le partage de documents est complétée par l'exploitation d'outils collaboratifs.

Pilotage

L'équipe pédagogique est constituée d'enseignants-chercheurs, d'enseignants et d'ingénieurs d'études de l'Université Paul-Valéry Montpellier 3 et de MSA, ainsi que de professionnels qui participent au comité de perfectionnement de la LP. Les tableaux fournis sont lisibles et les professionnels apparaissent clairement, mais leurs fonctions et niveaux de compétences auraient pu être davantage précisés. Le fait qu'une assistante pédagogique soit dédiée à 40 étudiants sur le site de Florac permet un pilotage administratif efficace et un bon suivi individuel des étudiants.

L'évaluation des enseignements passe notamment par la sollicitation directe des étudiants par l'équipe pédagogique (responsables d'UE, coordinateur et assistante pédagogique). L'équipe pédagogique discute des propositions d'amélioration et d'ajustement et gère aussi d'autres tâches (organisation de l'année, validation des stages, etc.). Un comité de perfectionnement se réunit une fois par an pour valider les améliorations proposées et ajuster la formation aux réalités professionnelles, mais on peut regretter fortement que les étudiants n'y participent pas. Enfin, un comité de direction (responsables scientifiques, coordinateurs administratifs de chacun des deux établissements, coordinateur pédagogique de MSA et représentants de la direction des établissements co-accrédités) se réunit une fois par an, avec un ordre du jour parfaitement défini (budget, conventions, insertion professionnelle et application de la démarche qualité).

L'évaluation des UE prend des formes diverses et peut relever du contrôle continu ou du contrôle terminal. Les modalités d'obtention des crédits ECTS et le calendrier des évaluations sont fournis aux étudiants, mais ces

modalités ne sont pas présentées dans le dossier. Les compétences, clairement identifiées pour chaque UE, font l'objet d'un suivi d'acquisition par portfolio. Une fiche du répertoire national des certifications professionnelles est jointe au dossier, mais le supplément au diplôme est absent.

L'implication de la formation dans la réussite étudiante est illustrée par la diversité des dispositifs d'aide à la réussite. Les étudiants bénéficient par exemple d'une UE0 de mise à niveau (impliquant l'immersion en entreprise durant une semaine) en tout début d'année, de suivis individuels et collectifs réguliers ou encore d'évaluations adaptées.

Enfin, le recrutement de la vingtaine d'étudiants de chaque promotion est clairement présenté (sélection sur dossier, puis sur entretien de motivation). Les étudiants ont la possibilité de poursuivre en master (quelques exemples de master sont listés), mais ce choix reste marginal, ce qui est cohérent avec la finalité professionnalisante de la formation.

L'organisation pédagogique apparaît très bien structurée, en bonne adéquation avec le contexte professionnel et à l'écoute des étudiants.

L'Université Paul-Valéry Montpellier 3 souhaite sortir du partenariat académique et sera vraisemblablement remplacée par la faculté d'éducation de l'Université de Montpellier. Cette transition semble réalisable dans la mesure où les enseignants de MSA couvrent 60 % des enseignements (contre 10 % seulement pour les enseignants de l'Université Paul-Valéry Montpellier 3) et où le coordinateur de la formation est en poste à MSA.

Résultats constatés

Malgré l'attractivité de la formation (les chiffres précis ne sont pas donnés, mais il est fait mention de plus d'une centaine de candidatures/an), le dossier justifie clairement les raisons d'un maintien d'effectif à 20 étudiants/promotion (l'insertion professionnelle des diplômés dans un secteur en développement mais encore modeste en termes d'emplois). On regrette néanmoins le manque de données chiffrées concernant les origines des étudiants et les différents régimes d'inscription. Il est noté que la formation est proposée en apprentissage depuis 2017, avec une attractivité croissante pour cette LP. Le taux de réussite est excellent (voisin de 100 % par an ou après redoublement). Le suivi des diplômés est effectué à six et à trois ans et le dossier fournit l'analyse détaillée et graphique des tableaux de suivis. Ce dernier souligne une précarité observée à 6 mois (contrats à durée déterminée courts, services civiques) avec un taux d'activité net d'environ 67,6 % et une résorption de cette précarité à trois ans (plus de contrats à durée indéterminée et de contrats à durée déterminée longs) avec un taux d'activité net très satisfaisant de près de 90 %. Si le dossier ne fournit aucun élément caractérisant le bassin d'emplois (local, régional, national), il montre que le milieu associatif est le premier recruteur des diplômés (58 %), alors que les trois autres employeurs types (établissements scolaires, collectivités/établissements publics, et entreprises) représentent chacun 10-15 % des embauches. Malgré ces chiffres, on note que les entreprises et les établissements scolaires ne proposent que très peu de stages durant la formation, et il conviendrait de s'interroger sur ce décalage entre offres de stages et offres d'emplois.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Offre pédagogique très riche et cohérente avec l'insertion professionnelle visée.
- Équipe pédagogique très dynamique à l'interface entre étudiants et professionnels.
- Approche construite par compétences et utilisant les pédagogies innovantes et le numérique.

Principaux points faibles :

- Défaut d'intégration des étudiants dans le processus d'autoévaluation de la formation (absence de représentants étudiants au conseil de perfectionnement, évaluation des UE faite directement par les étudiants en présence des enseignants pouvant nuire à la liberté d'expression des étudiants).

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

Malgré quelques manques, le dossier d'autoévaluation de la formation est d'un bon niveau de précision, de clarté et d'analyse. La LP est une formation de très grande qualité d'un point de vue pédagogique et qui offre à ses étudiants des connaissances et compétences recherchées dans le monde professionnel ciblé par cette formation. Il est recommandé cependant de travailler sur l'évaluation par les étudiants (intégrer des représentants au conseil de perfectionnement et utilisation de questionnaires anonymes d'évaluation de la formation).



LICENCE PROFESSIONNELLE MÉTIERS DE L'INFORMATION : VEILLE ET GESTION DES RESSOURCES DOCUMENTAIRES

Établissement : Université Paul-Valéry Montpellier 3

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

La licence professionnelle (LP) *Métiers de l'information : veille et gestion des ressources documentaires* propose actuellement un seul parcours : *Dispositifs de gestion et de diffusion de l'information numérique*. Cette formation s'inscrit dans le champ *Communication, langages, information, numérique* de l'Université Paul-Valéry Montpellier 3. Cette licence accueille des étudiants en poursuite d'études, originaires de l'établissement ou d'une autre université, ainsi que des stagiaires de la formation continue. Elle peut être suivie en alternance. Elle est dispensée en présentiel ou à distance. L'enseignement en présentiel est dispensé sur le campus de Montpellier 3, où il a été « relocalisé » – le dossier ne précise pas depuis quand ni où il était auparavant.

ANALYSE

Finalité

La licence affiche son ambition de former des professionnels de l'information-documentation ayant une compétence « transversale » et une connaissance plus spécifique de la gestion de l'information numérique. Cette double approche est prudente au regard des compétences demandées sur le marché du travail. Mais les responsables de la formation reconnaissent eux-mêmes que l'intitulé manque de lisibilité et envisagent de le faire évoluer. Le dossier d'auto-évaluation indique que les diplômés sont formés pour s'adapter à des « contextes professionnels divers » : cette notion de « divers » mériterait d'être explicitée.

Le taux d'emploi à un an montre que 75 % environ des diplômés 2014-2016 ont trouvé un poste ; ce ratio s'améliore par rapport aux deux promotions précédentes, peut-être en raison de la notoriété grandissante de la formation, peut-être aussi en raison de l'évolution du marché du travail où les connaissances dans le numérique sont davantage valorisables. Cela dit, les données relatives au suivi des étudiants diplômés datent de la période 2012-2016, ce qui complique l'analyse dans un secteur professionnel en constante évolution. Sur les 17 métiers cités dans le dossier d'auto-évaluation (métiers exercés par les diplômés 2016), deux seulement ont trait directement et clairement avec le numérique (responsable des ressources numériques et rédactrice web, ce dernier ne figurant pas parmi les métiers auxquels forme a priori la LP *Métiers de l'information : veille et gestion des ressources documentaires*) ; le ratio est similaire en ce qui concerne les métiers qu'exercent les diplômés des années 2012 à 2015.

En revanche, la plupart des postes occupés par les anciens diplômés sont bien dans le champ de la documentation ou, secondairement, de la communication. Cela interroge sur la pertinence de la spécialité annoncée au regard des attentes du marché du travail. À la fin du dossier d'auto-évaluation, il est indiqué que la LP va changer d'appellation et abandonner la référence au « numérique ».

Positionnement dans l'environnement

Le dossier d'auto-évaluation indique que les deux tiers des étudiants inscrits en 2018-2019 sont issus d'autres universités que Montpellier 3, ce qui atteste de la notoriété et de l'attractivité de cette LP. Attractivité d'envergure internationale d'ailleurs puisqu'il est précisé que 20 % des inscrits sont étrangers – sur le sujet de l'international, il est indiqué qu'il n'existe toutefois aucun partenariat pour cette formation, ce qui est dommage et pourrait être envisagé au moins avec des établissements de pays francophones.

Le dossier n'est pas précis, en revanche, sur la répartition des étudiants en fonction de leur filière d'origine ni sur la répartition entre étudiants d'une part, professionnels et stagiaires de la formation continue d'autre part. Il est difficile de comprendre précisément d'où viennent les étudiants de cette LP, donc la composition de l'effectif au regard des parcours de formation ou professionnels et du niveau des apprenants.

Les enseignements sont assurés par 75 % des intervenants extérieurs et le dossier fait part des nombreux partenariats noués avec des organismes de la région, que ce soit pour des interventions, des projets, des accueils de stagiaires, la conduite de projets tutorés ou un partenariat au titre de la formation en alternance. Cela donne l'image d'une formation très ancrée dans son environnement socio-économique.

Organisation pédagogique

La formation jongle entre des étudiants issus de filières dans lesquelles ils ont déjà acquis des bases solides, d'autres qui n'ont pas leur niveau de connaissance ; entre des étudiants en formation initiale et des professionnels en formation continue ou en contrat de professionnalisation ; entre des étudiants qui suivent les cours en présentiel, d'autres qui sont à distance. L'on apprend ici que certains étudiants sont des enseignants en reconversion. Un accompagnement est proposé aux apprenants à distance et à ceux en formation continue, ce qui nous rassure sur la manière dont est gérée la diversité des profils et des situations dans une formation qui compte moins de 30 étudiants et où l'on est donc proche du sur-mesure.

La volonté des responsables de l'université d'inciter les étudiants à envisager la création de leur entreprise est louable. Elle se heurte visiblement à un manque de mobilisation des étudiants, ce que reconnaît le dossier d'auto-évaluation. Il faut dire que la création d'entreprise n'est pas a priori un débouché évident dans le secteur d'activité auquel sont formés les étudiants de cette licence professionnelle.

L'utilisation du numérique pour la formation est une évidence dans une filière dont c'est le « cœur de métier ». Le dossier est laconique sur ce point, il indique que « certains cours » sont disponibles en ressources numériques alors qu'on pourrait s'attendre à ce que cela concerne une majorité des cours voire la totalité ; il n'est pas mentionné d'innovation particulière. Quant à la salle dédiée à la LP, il n'est pas mentionné si elle dispose d'un nombre suffisant de postes informatiques.

La sensibilisation des étudiants au plagiat est une bonne initiative. Elle mériterait d'être étendue à l'ensemble des problématiques de droits (droits à l'image notamment) de manière à former des diplômés affûtés sur la question de la propriété intellectuelle sur internet.

Pilotage

L'équipe est équilibrée, entre d'une part des enseignants issus du Département Information Documentation et ceux issus d'autres départements (un enseignant venant d'une autre université, celle de Toulouse), d'autre part des professionnels qui assurent 150 des 500 heures de cours.

Il est mentionné l'existence d'un conseil pédagogique fédérant les enseignants-chercheurs intervenants dans la formation mais pas la périodicité de ses réunions ; de même il est indiqué qu'il émet des propositions d'évolution mais le paragraphe, laconique, ne fournit pas d'exemple.

Le conseil de perfectionnement, qui tient une réunion annuelle, comprend bien des représentants des professionnels et des étudiants, il est même précisé que deux étudiants y siègent dont un suit les cours à distance.

Résultats constatés

Les effectifs de la formation sont en baisse sensible depuis 2016 (de 42 à 29 étudiants). Plusieurs explications sont avancées : « les choix de recrutement tout d'abord », le changement de mention (*Métiers de l'information* à la place de *Métiers du livre*, sans que l'on comprenne en quoi cela pénalise la formation), l'ouverture d'autres formations du champ à distance (concurrence, donc, mais les explications ne sont pas claires)) et, pour la dernière année, les mouvements sociaux sur le campus. Ces explications paraissent peu claires voire peu convaincantes et nous interrogent sur l'évolution du nombre d'étudiants, passé sous la barre des 30 depuis l'an dernier.

Le taux de succès des étudiants inscrits en formation à distance est relativement faible (moins de la moitié des inscrits en 2016-2017) : il est fait part des difficultés rencontrées par ces étudiants et de l'existence « d'étudiants fantômes ». Cette statistique interroge en tout cas sur l'efficacité du dispositif d'accompagnement présenté plus haut.

Il n'est pas fourni dans le dossier d'éléments sur le taux de poursuite d'études après la licence.

L'évaluation par les étudiants semble correctement menée, par divers canaux, mais il n'est pas proposé de synthèse des résultats recueillis.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Bonne intégration de la formation dans l'environnement socio-économique.
- Diversité des publics accueillis au sein de la formation.
- Bonne appréciation des étudiants lors des conseils pédagogiques.

Principaux points faibles :

- Effectif en baisse très sensible depuis deux ans.
- Taux de réussite relativement faible pour les étudiants suivant à la formation à distance.
- Débouchés sur des métiers rarement tournés vers le numérique.
- Manque d'éléments dans le dossier concernant l'utilisation des outils numériques dans la formation.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

L'appellation de la formation, faisant référence au numérique, semble en décalage avec les débouchés à la sortie, justifie le changement de nom de la mention. La nouvelle nomination ferait référence au livre et non plus à l'information numérique, ce qui traduit un changement profond de positionnement car le livre est un support papier bel et bien distinct de tout support numérique en dépit de l'évolution générale des métiers de l'information-communication-documentation vers le digital. On peut se demander si ce repositionnement suffira à arrêter l'hémorragie du recrutement dans cette filière qui, pourtant, donne satisfaction à ses étudiants et permet à ceux-ci de se placer correctement sur le marché de l'emploi.

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 20 SEPTEMBRE 2019

LICENCE PROFESSIONNELLE MÉTIERS DE LA COMMUNICATION : CHARGÉ DE COMMUNICATION

Établissement: Université Paul Valéry – Montpellier 3

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Créée en 2008, la licence professionnelle (LP) *Métiers de la communication, chargé de communication* parcours *Relations presses et relations médias* est portée par l'unité de formation et de recherche département de sociologie (UFR5) de l'Université Paul Valéry Montpellier 3. Elle est dispensée uniquement en présentiel mais accessible aussi bien en formation initiale, qu'en formation continue. Son recrutement se fait sur dossiers déposés par voie numérique.

ANALYSE

Finalité

La formation a pour objet de former des acteurs opérationnels de la communication privée ou institutionnelle et des responsables des relations presse. Les objectifs sont bien énoncés, avec une démarche de communication intégrée prenant en compte la compréhension du monde contemporain, ne se limitant pas à la maîtrise de techniques mais veillant à en faire des outils au service d'une éthique de l'information.

La formation aborde aussi bien les techniques de communication et les outils à utiliser pour mettre en œuvre des stratégies et des plans médias. Les étudiants sont également capables d'utiliser les outils de publication assistée par ordinateur (PAO) classiquement rencontrés dans le monde professionnel. Enfin, la formation a intégré la prégnance des réseaux sociaux et de leur impact en formant aussi les étudiants sur des compétences mobilisées en tant que « *community manager* ».

Les compétences visées, au niveau, sous des dimensions à la fois techniques, organisationnelles et stratégiques, permettent d'envisager une insertion professionnelle directe. A cet égard, est valorisée une approche par compétences explicitée dans la fiche du répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) et permet d'acquérir des savoir-faire applicables dans le monde-socio-professionnel.

Cela concerne des métiers bien ciblés, en lien direct et immédiat avec la formation comme : chargé de communication, assistant de communication, assistant des relations presses, *webmaster*, responsable de communication numérique, conseiller en communication.

Positionnement dans l'environnement

Cette licence professionnelle existe depuis plus de 10 ans ce qui participe à bien l'intégrer dans son contexte académique et scientifique. Son ancrage avec un département de sociologie alors même qu'il existe un département de communication reste une originalité et une force qui se retrouve dans le programme pédagogique qui allie communication externe et intervention média. Cela offre un positionnement spécifique pour cette LP à l'échelle régionale et nationale.

Le dossier fait bien apparaître une analyse de la pertinence de former des personnels dans ce domaine et les partenariats régionaux/nationaux (club de la presse de Montpellier-Occitanie, réseaux des clubs de la presse de France, structures publiques) offrent aux étudiants de réelles opportunités. La trajectoire du pilote de la formation est sans aucun doute un plus pour ces partenariats ainsi que dans la présence importante de professionnels dans l'équipe pédagogique.

Cependant, il aurait été intéressant de préciser les domaines d'intervention des professionnels dans la formation afin d'analyser leur pertinence dans le cœur de métier. Au niveau recherche, l'ancrage se fait peu avec le laboratoire d'études et de recherches en sociologie et en ethnologie de Montpellier (LERSEM), dont les thématiques sont orientées autour de l'imaginaire et des formes symboliques et qui ne retrouvent pas un écho favorable dans la formation. Cependant, la participation des enseignants-chercheurs et chercheurs à hauteur de 50 % du volume global assure l'ancrage universitaire de cette LP. Les étudiants profitent des collaborations classiques, pour ce niveau, avec le laboratoire à savoir des enseignants/chercheurs (E/C) issus de ce laboratoire qui réalise un lien formation-recherche.

Organisation pédagogique

La LP est ouverte en formation initiale et en formation continue en particulier via un partenariat sur les demandeurs d'emploi avec la région Occitanie. Elle est aussi également accessible en validation des acquis professionnels (VAP) / validation des acquis de l'expérience (VAE), et même si ces dispositifs sont très récents dans la formation, on se doit de les encourager à perdurer. Le recrutement est diversifié (licence, diplôme universitaire de technologie (DUT), brevet de technicien supérieur (BTS)) et conforme à l'attendu d'une LP. Il n'y a pas de « titularisation » avec la licence de sociologie même si le risque était important à l'origine.

A propos de l'organisation des enseignements, le premier semestre est dédié aux enseignements et le deuxième semestre à la professionnalisation. Ce découpage pédagogique ne facilite pas la migration de la formation en alternance et il y aurait certainement une réflexion à conduire pour ne pas demeurer dans le simple constat que l'organisation choisie il y a plus de 10 ans, ne se prête pas à l'alternance.

Le dossier ne développe pas les modalités du projet tutoré ni son évaluation. Concernant le stage, l'accompagnement est bien précisé et paraît efficace en particulier sur les ruptures. Il est regrettable que, comme pour le projet tutoré, les modalités de l'évaluation du stage ne soient pas précisées sur la maquette pédagogique. Corolaire à cette situation, la maquette dispense un nombre important de cours magistraux. On peut comprendre l'enjeu financier mais l'enjeu pédagogique prévaut. Une répartition de 20% de cours magistraux, 30% de travaux dirigés et 50% de travaux pratiques semble plus adaptée à une licence professionnelle sans lui faire perdre son caractère universitaire.

Néanmoins, l'effort de professionnalisation répond bien aux attendus d'une LP, entre cours, projets, stages, bilans d'expérience. L'équipe pédagogique réalise bien que la plupart des diplômés évolueront dans des organisations multiples et devront être polyvalents et savoir gérer toute la communication d'une organisation. Concernant les modalités pédagogiques numériques, le dossier évoque des apprentissages du numérique mais pas les nouvelles modalités pédagogiques liées au numérique à l'image de la plateforme MOOC (*massive open online course*), de pédagogie inversée faisant appel à de la pédagogie innovante et au distanciel par exemple. Enfin, l'acquisition de compétences additionnelles et les dispositifs d'aide à la réussite sont gérés et proposés par

l'établissement au niveau du service commun universitaire pour l'information, l'orientation et l'insertion professionnelle (SCUIO-I).

Pilotage

L'équipe pédagogique est composée d'enseignants titulaires (un professeur, trois maîtres de conférences (MCF), deux MCF habilités à diriger des recherches (HDR)), de deux docteurs en sociologie et de huit intervenants professionnels. Ces professionnels sont impliqués dans la vie de la formation (jurys de sélection, jurys pédagogiques, soutenances, conseil de perfectionnement, etc...).

Selon le dossier, la formation est assurée pour moitié par les E/C et docteurs et pour l'autre moitié par les professionnels. L'absence d'un tableau indiquant le niveau d'intervention dans le programme pédagogique de chaque intervenant ne permet pas de le confirmer.

Suite aux remarques de l'évaluation précédente, le responsable de la formation s'appuie un peu plus sur une collégialité pour piloter la formation par la création d'un conseil de pilotage dont les objectifs ne sont pas définis. Dans la même vision, le conseil de perfectionnement qui s'il existe avec une composition très réduite n'est actuellement pas systématiquement mobilisé alors qu'il serait absolument nécessaire pour bien piloter la formation et maîtriser les nécessaires évolutions permanentes dans un champ soumis à de fortes et rapides mutations qui ne sont pas seulement technologiques mais aussi organisationnelles, relationnelles...

La fiche RNCP est conforme, mais le supplément au diplôme est absent dans le dossier et il conviendra de le mettre en place. De même, l'évaluation des enseignements, même si elle a été renforcée depuis la dernière évaluation est encore déclarative. Il aurait été intéressant d'analyser les résultats et de les mettre en perspective par exemple dans les conseils de perfectionnement ou a minima dans le conseil de pilotage.

Résultats constatés

L'attractivité de la LP est bien présente et résulte à la fois de la thématique et de sa spécificité régionale et nationale. Le nombre de candidatures en hausse cette dernière année reflète l'intérêt des étudiants pour ce type de formation. Malheureusement, l'effectif d'étudiants est en baisse depuis les dernières années a priori à cause du système de candidature numérique mis en place par l'université. Notons cependant que d'autres universités l'utilisent sans pour autant noter ce phénomène. Il convient probablement de mieux gérer cette phase de recrutement en augmentant le nombre d'admis sur la liste principale et en informant le plus rapidement possible les candidats.

Pour autant qu'on puisse en juger avec des enquêtes au taux de réponse faible, le taux d'insertion professionnelle est correct, avec toutefois un niveau de rémunération inférieur à ce qui devait être à ce niveau.

Le dossier fait état dans ses pistes d'amélioration et/ou d'évolution d'une réflexion sur une nouvelle organisation pédagogique permettant une poursuite d'études de plus en plus en vogue chez les étudiants. Nous devons rappeler que la finalité d'une LP est l'insertion immédiate. Il serait peut-être pertinent pour répondre à la demande de monter en compétences des salariés de proposer des modules de formation continue dans les domaines identifiés.

Enfin, le suivi des diplômés est réalisé via l'établissement et l'Observatoire de la vie étudiante (OVE).

CONCLUSION

Principaux points forts :

- La double approche communication/sociologie.
- L'adaptation de la formation aux évolutions des métiers en particulier aux outils numériques qui crée une réelle attractivité.
- La participation importante de professionnels liés directement aux métiers

Principaux points faibles :

- L'inaccessibilité de la formation en alternance.
- Faible attractivité à l'international.
- L'absence du supplément au diplôme.
- Un conseil de perfectionnement trop étroit et trop peu sollicité

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

La LP *Métiers de la communication, chargé de communication, parcours Relation presse et relations médias* présente un nombre important de qualités comme son partenariat avec le monde socio-économique ou son originalité dans le paysage universitaire avec un adossement au département de sociologie qui *in fine* apporte une compétence et un profil particulier aux étudiants.

Le dossier témoigne d'une bonne maturité sur le périmètre de la formation de la LP même si on peut regretter, dans certaines parties, un dossier trop déclaratif.

Cependant et afin d'assurer son évolution et son adaptations à un environnement très mouvant, quelques améliorations ou pistes de réflexions à court et moyen terme semblent nécessaires :

- Mettre en place le supplément au diplôme.
- Elargir la composition et le rôle du conseil de perfectionnement.
- Revoir la répartition CM/TP/TP pour rendre la formation encore plus professionnalisante.

Et surtout, réfléchir à son ouverture en alternance et plus spécifiquement à l'apprentissage surtout dans une période où la loi avenir vient changer profondément l'offre de formation concurrentielle et où les étudiants sont de plus en plus sensibles à cette modalité d'accès.



MASTER FRANÇAIS LANGUE ÉTRANGÈRE

Établissement : Université Paul-Valéry Montpellier 3

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Le master, *Français langue étrangère, parcours Didactique du français langue étrangère et langue seconde* est une formation de l'Université Paul Valéry Montpellier 3 (UMPV 3), au sein de l'Institut des technosciences de l'information et de la communication (ITIC). Ses quatre semestres constitutifs ont pour objectif principal de former des professionnels dont la mission sera d'enseigner ou de coordonner des programmes linguistiques et éducatifs tous publics en France ou à l'étranger. Cette formation repose sur le principe d'une articulation entre un tronc commun et des spécialités censés permettre une progression respectueuse des projets professionnels respectifs des étudiants. Le dispositif complet (la première année (M1) et la deuxième année de master(M2)) est en présentiel, mais il existe un M1 en enseignement à distance (EAD) ouvert à l'alternance. Il comprend deux stages obligatoires de 60 heures en M1 et de 300 heures en M2. Le nombre d'heures global d'enseignement en termes de cours magistraux (CM) et travaux dirigés (TD) n'est malheureusement pas directement accessible.

ANALYSE

Finalité
Les connaissances et compétences à acquérir sont exposées. Elles sont portées à la connaissance des étudiants sur plusieurs supports (affichage numérique et support papier ventilé). La conception et la circulation de l'information relative à l'offre de formation sont prises en charge par le SCUJO, dans une étroite collaboration avec les enseignants responsables du diplôme pour une diffusion grâce au « Dico-pro » (catalogue électronique de référencement de tous les diplômes de l'université). Le supplément au diplôme n'est pas encore disponible, l'université ne disposant pas encore du référentiel de compétences des masters qui doit être élaboré par le Ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation. La fiche du répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) est en cours de validation. Les compétences visées, les débouchés professionnels ou en matière de poursuite d'études sont plus clairement présentés. La formation bénéficie de la visibilité du service de la formation continue (SUFCCO) qui a obtenu le label qualité « Certifié Région » (2018-2020). Le master FLE est de ce fait éligible aux financements correspondants.
Positionnement dans l'environnement
Au niveau local, il existe un M1 (en cours de contrat) spécialisé dans l'enseignement et l'ingénierie de formation en français et en anglais, langues étrangères (EIFFALE). Son objectif est cependant différent : amener les étudiants à acquérir une bivalence linguistique avant d'enseigner ces deux langues à des apprenants non natifs. L'existence d'un diplôme universitaire (DU) Didactique du FLE (en présentiel et en EAD) figure dans les statistiques mais n'est pas évoquée dans le dossier. Au niveau régional, l'Université de Perpignan (à deux heures de Montpellier) dispose d'un master <i>Didactique des langues</i> parcours FLE.

L'équipe pédagogique du master ne semble pas, au premier abord, s'inquiéter de cette concurrence potentielle, dans la mesure où il serait le plus gros pôle national de formation sur le plan des effectifs, après l'Université de Grenoble et celle de Sorbonne Nouvelle. Il entretient de nombreuses collaborations, notamment avec l'Institut universitaire d'Enseignement du français langue étrangère (IEFE -UPVM3), des partenaires privés (entreprises, associations...), les universités de Montréal, d'Ottawa et de Catalogne, ainsi que le Rectorat de Montpellier. Ces partenariats sont autant d'opportunités offertes aux étudiants pour trouver des stages parfois gratifiés, des problématiques de mémoire, et des postes à l'issue de leur formation...

Le contenu des cours est en relation avec les recherches des enseignants-chercheurs des deux laboratoires (EA DIPRALANG et UMR CNRS Praxiling) dont on aurait aimé voir préciser les grandes orientations. Cela aurait permis d'explicitier ladite relation qui est également évoquée plus loin dans le dossier. Ces enseignants-chercheurs enrichissent le contenu de la formation grâce à leurs réseaux à l'international, offrant aux étudiants des opportunités en matière d'enseignement et de recherche à travers la mise en place de différents accords-cadres ou accords spécifiques : l'ouverture d'un échange d'unités d'enseignement avec Ottawa est prévue pour 2019. Des colloques, mais aussi des séminaires de recherche des deux laboratoires sont proposés aux étudiants (M1/M2) dont l'assiduité est validée par une attestation. Des journées d'études ont été intégrées à des cours, des programmes de recherches ont intégré les étudiants du master et de ceux de l'IEFE, des vacances ont été proposées aux étudiants qui aimeraient s'orienter vers la recherche dans le cadre de projets de recherche financés.

L'articulation entre la formation, la recherche et le monde de l'entrepreneuriat, du secteur public et des associations est assurée par l'implication d'intervenants extérieurs dans la formation, notamment dans le cours de M2 *Entreprises du FLE*. La proportion de cette implication aurait pu être précisée sans qu'on aille essayer de la déduire à partir de la lecture des annexes du dossier d'autoévaluation. Grâce à la Direction des Relations Internationales de la Francophonie (DRIF) un chercheur étranger (Canada, Japon, USA, Brésil, Allemagne, ...) du champ intervient en M1 et M2, dans le cadre de la mobilité universitaire.

Les étudiants étrangers représentant 25 % des effectifs de la formation (Chine très majoritairement, Europe, Maghreb, Amérique du sud...), les liens avec les partenaires étrangers s'en trouvent renforcés, dans l'intérêt de la grande majorité des étudiants, qui se destine à l'enseignement à l'étranger. Cette configuration crée une synergie entre les étudiants.

Organisation pédagogique

L'organisation pédagogique du master repose sur un tronc commun auquel tous les étudiants sont soumis aussi bien ceux qui proviennent du DU FLE ou de la préprofessionnalisation Français langue étrangère et seconde (FLE/S) en licence que ceux qui arrivent d'autres formations. Ces derniers suivent des cours spécifiques, l'un au premier semestre, l'autre au deuxième semestre pour acquérir les compétences manquantes. La spécialisation se fait du M1 au M2 essentiellement à travers une organisation en parcours avec des modules optionnels. La répartition des 120 crédits ECTS tient compte de cela en valorisant certains éléments constitutifs d'unités d'enseignement (ECUE) au détriment des autres. Mais les informations communiquées à ce sujet dans le dossier ne sont pas toujours les mêmes que celles qu'on peut lire dans l'annexe contenant le fascicule d'information. Une harmonisation s'impose.

Un M1 en EAD a été mis en place à destination des salariés dont la plupart sont titulaires de l'ancienne maîtrise. Ce dispositif leur donne plus de chance d'obtenir un congé de formation pour suivre un M2 en présentiel. Cette première année EAD est désormais ouverte à l'alternance. Un dispositif existe pour les étudiants sportifs de haut niveau ou en situation de handicap. Ces derniers bénéficient d'un accompagnement personnalisé assuré par un service central de la direction des études et de la scolarité (SAE-SH).

Les modules *Projet professionnel*, *Projet pédagogique*, et le rapport de stage M1 d'une part, les cours *Entreprises du FLE*, *Montage de projets* et le *Mémoire M2* d'autre part, sont conçus pour permettre la professionnalisation et la connaissance de l'environnement professionnel. Les stages M1 et M2, l'accompagnement personnalisé assuré par les tuteurs pédagogiques et la création de séquences pédagogiques dans différents cours sont les principaux espaces de mise en situation professionnelle. Le choix d'un enseignement relatif à une langue étrangère (dans un panel assez diversifié) est obligatoire en M1 et en M2.

Les deux stages, respectivement de 60 heures et 300 heures font l'objet d'une préparation dans le cadre de modules dédiés et d'une prise en charge par des enseignants tuteurs académiques validée par une convention formalisée. Le premier requiert un rapport de stage, le second exige la rédaction d'un mémoire soutenu publiquement conformément au cadre national. Le service commun universitaire d'information, d'orientation et d'insertion professionnelle (SCUIO-IP), en plus de ses ateliers ouverts à tous les étudiants de l'université, est sollicité pour une demi-journée de réflexion autour des stages au sein du master FLE.

Cette initiative est très appréciée des bénéficiaires. Une soirée d'intégration au M2 est organisée par les M1 sous le contrôle des enseignants chercheurs. Le rapport mentionne que chaque année, chaque enseignant suit une quinzaine d'étudiants en stage. Le suivi d'un nombre si élevé d'apprenants peut questionner la qualité de ce suivi et les effectifs enseignants.

L'acquisition de compétences additionnelles est proposée aux étudiants à travers plusieurs dispositifs centrés sur la recherche documentaire, la création d'entreprise, les démarches d'obtention de bourses doctorales Convention industrielle de formation par la recherche (CIFRE), les échanges diplômants, les postes d'assistants et autres opportunités professionnelles. Les étudiants ont la possibilité encadrée de se présenter au Certificat de compétences en langues de l'enseignement supérieur (CLES) dans de nombreuses langues. Enfin, en 2018, des ateliers de stratégie et techniques de recherche ont été proposés aux étudiants désireux de candidater pour un contrat d'apprentissage.

La place du numérique dans l'enseignement apparaît dans deux cours du tronc commun M1, dans des dispositifs classiques de mise en ligne de nombreuses ressources pour compenser la faiblesse du nombre d'heures en présentiel, dans la conception d'évaluations spécifiques à distance pour l'EAD, dans la mise en ligne d'un cours complet du tronc commun et dans des travaux collaboratifs à distance de type visio-conférence avec un public d'apprenants en Asie. Les innovations attendues, pour une diversification de la prise en compte du numérique, devraient voir le jour avec le projet *PIA3 Nexus*, un service d'accompagnement des innovations pédagogiques qui vient d'être mis en place et qui semble offrir des perspectives très intéressantes.

Des dispositifs d'aide à la réussite ont été progressivement conçus en fonction de besoins identifiés : un forum sur la plateforme *Moodle* destiné essentiellement à l'EAD, organisé par une ancienne étudiante M2, doctorante, à raison de 6 heures hebdomadaires, la mise en place de modalités de contrôle diversifiées, la mise à disposition par les enseignants d'exemples d'évaluation avec corrigés.

La préparation à l'international passe par le choix obligatoire d'une langue étrangère et par certains modules d'enseignement disponibles ponctuellement en langue étrangère, une ou deux fois par semestre en fonction de la présence d'un enseignant-chercheur étranger en mobilité. La formation explicite aux étudiants qu'il existe de nombreux débouchés pour leur formation à l'étranger et les encourage à la mobilité pendant et après leurs études. Par ailleurs, la formation ouvre un tiers de ces effectifs à des étudiants en mobilité entrante dont un tiers d'étudiants chinois, tandis que deux étudiants par an en mobilité sortante poursuivent le M2 à l'étranger, grâce à des partenariats internationaux. Dans ce cas aussi, les crédits ECTS font l'objet d'un processus formalisé encadré et connu.

Le diplôme est régulièrement accordé par validation des acquis de l'expérience (VAE) totale ou partielle suivant une procédure communiquée dans les annexes du dossier d'autoévaluation, même si aucune statistique ne semble disponible. L'intégrité scientifique et éthique fait l'objet d'une sensibilisation coordonnée par la Direction des affaires juridiques et institutionnelles au niveau de l'université. Un dispositif existe qui comprend entre autres des outils de détection des similitudes et un référent intégrité. Un document est à l'étude, relatif au comportement à adopter en situation pédagogique avec des mineurs et des publics vulnérables.

Pilotage

Même si les moyens administratifs et pédagogiques sont présentés comme suffisants, il est souligné par ailleurs une pénurie de salles, la nécessité d'étoffer l'équipe pédagogique et un nombre important de collègues non permanents. Il semble qu'il faille trouver un équilibre entre la capacité d'accueil actuelle (qui reste élevée : 150 étudiants M1/M2) et le nombre et le statut des personnels enseignants. Si on peut se faire une idée du nombre d'enseignants, leurs statuts/qualités respectifs n'apparaissent pas dans le fascicule à destination des étudiants. Une analyse de la proportion et de l'apport des intervenants extérieurs issus du monde socio-économique aurait été la bienvenue pour juger de leurs pertinences.

Les modalités de réunion de l'équipe pédagogique sont bien présentées. Le dispositif relatif aux modalités de contrôle des connaissances (constitution, rôle et réunion des jurys, règles de validation des compétences, système de compensation) est explicité. Le suivi de l'acquisition des compétences est perceptible dans les jurys annuels et à travers la réflexion récente sur les syllabus dans le but d'identifier clairement les éléments à acquérir et leur progression mais l'absence d'un supplément au diplôme ne permet pas pour l'heure de donner une visibilité à l'acquisition de ces compétences.

Le dispositif du conseil de perfectionnement présenté fonctionne bien et se présente comme un espace où les retours des étudiants sont pris en compte pour améliorer la formation. Les enquêtes de la Direction de l'évaluation et de l'aide au pilotage (DEvAP) (évaluations anonymes des étudiants) sont un outil d'assurance qualité effectivement exploité.

Celles de 2018-2019 montrent une nette amélioration des évaluations par rapport à celle de 2017-2018.

Mais elles portaient l'une et l'autre sur quelques ECUE et pas les mêmes sur les deux années. Elles permettent cependant à la formation d'identifier les points saillants qui exigent encore une amélioration.

Résultats constatés

Cette formation est un master FLE classique et générique (très ouvert) dont l'étroite relation entre formation et recherche devrait être précisée en termes d'orientations centrales. Elle a le mérite de proposer une diversité de modes d'accès (présentiel, EAD, alternance) même si les deux derniers sont limités. Les effectifs semblent pléthoriques au regard de la configuration de l'équipe enseignante et de la disponibilité des salles. L'impact des intervenants extérieurs n'apparaît pas clairement dans le dossier. Comme en témoignent entre autres l'*analyse swot* et la réflexion très intéressante sur les perspectives d'amélioration et/ou d'évolution, l'équipe pédagogique est dans une bonne dynamique de prise de conscience des points faibles/menaces et travaille efficacement à l'amélioration de l'offre, consciente de son potentiel, des opportunités stimulantes et des enjeux, dans un environnement local et régional où plusieurs structures occupent d'une manière ou d'une autre le champ du FLE/S.

Le taux d'admission externe depuis 2015 se situe entre 37 % et 45 %. 80 % des étudiants sont en formation initiale, entre 5 et 17 % en reprise d'études non financée (les reprises d'études financées sont plus nombreuses en M2). D'après les annexes du dossier, on note d'une part une diminution sensible des abandons de 40 en 2015 à 7 en 2017, d'autre part une chute des effectifs EAD en 2017-2018 mais aussi un taux de réussite régulièrement très faible en EAD au regard de celui des étudiants en présentiel.

Les informations sur le devenir des diplômés sont livrées par un observatoire. On retiendra qu'en 2014 et 2019, sur 107 transferts de dossiers, 7 seulement restaient dans l'académie. Avant le décret de passage de droit en M2, la majorité des transferts se faisaient hors académie. Les résultats communiqués par la DEvAP sur l'insertion des étudiants de M2 montreraient la tendance suivante : à l'étranger, ils travailleraient à temps plein, en France, dans l'enseignement, en contrat à durée déterminée et à temps partiel sauf s'ils sont fonctionnaires.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Forte attractivité de la formation.
- Diversité des spécialités.
- Bonne articulation formation-recherche.

Principaux points faibles :

- Déséquilibre entre la capacité d'accueil et les moyens humains et matériels.
- Faible lisibilité de la progression des étudiants dans le cursus.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

Compte tenu de la concurrence inévitable entre toutes les structures opérant sur le champ du FLE/S dans la région (master de Perpignan, M1 FLE/Anglais, DU Didactique du FLE, IEF), le master FLE de l'UPVM3 pourrait envisager soit une mutualisation, soit une spécialisation ou un parcours autour du FLE/S et/ou langue de scolarisation. Pour consolider une telle orientation, la formation aurait tout à gagner à envisager dans le même temps une co-construction d'un projet dans lequel une ou deux orientations de recherche seraient ciblées et où l'apport des professionnels serait renforcé.



Département d'évaluation des formations

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 20 SEPTEMBRE 2019

MASTER GESTION DES TERRITOIRES ET DÉVELOPPEMENT LOCAL

Établissements : Université Paul-Valéry Montpellier 3 ; Institut agronomique méditerranéen de Montpellier

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Le master *Gestion des territoires et développement local* (GTDL) est co-accrédité entre l'université de Paul Valéry Montpellier 3 (UPVM 3) et l'Institut agronomique méditerranéen de Montpellier (IAMM). Il a une vocation professionnalisante affirmée, est proposé en formation initiale classique et en formation continue. Après une première année commune (M1), il se décline en seconde année (M2) en deux parcours : *Espaces ruraux et développement rural* (ERDR) et *Gestion agricole et territoires* (GAT).

L'enseignement est délivré en cours magistraux (CM) et travaux pratiques (TD) et se déroule principalement dans les locaux de la faculté des Sciences humaines et des sciences de l'environnement de l'UPVM 3. Un stage est obligatoire en M1 et M2.

ANALYSE

Finalité

Quel que soit le parcours du master les compétences et les connaissances attendues, au regard des métiers ciblés sont clairement exposées et bien répertoriées. Elles sont progressivement amenées aux étudiants via des enseignements obligatoires et optionnels, à l'aide de cours structurés en unités d'enseignement. On apprécie la part conséquente qui est, au sein de la formation, réservée aux aspects méthodologiques à vocation professionnalisant ou d'aide à la recherche.

Les débouchés professionnels, nombreux, à l'issue des différents parcours, sont bien décrits et ventilés par grands secteurs d'activité dans le dossier. La fiche du répertoire national des certifications professionnelles (RNCP), mise en annexe, est bien renseignée. Il y a une bonne adéquation entre la formation et les emplois qu'intègrent les diplômés (soit 88 %, deux ans après l'obtention du diplôme pour la promotion 2015-2016). La mention GTDL n'est pas délocalisée à l'international.

Positionnement dans l'environnement

Le master GTDL de l'UPVM 3 se distingue, des 23 offres nationales à intitulé de mention identique, en se positionnant clairement sur la thématique du développement des territoires ruraux et du développement local. De ce fait il n'est proche du point de vue thématique que de six autres formations dont peu sont localisées dans la même région. Il se différencie également par sa co-accréditation avec l'IAMM.

Ce master à vocation principalement professionnalisante est correctement adossé à la recherche. Il l'est classiquement, via le rattachement des enseignants-chercheurs qui y interviennent à plusieurs laboratoires reconnus scientifiquement, dont : Acteurs ressources et territoires dans le développement (ART-Dev), Gestion des risques, environnement et développement (GRED) et System (Fonctionnement et conduite des systèmes de culture tropicaux et méditerranéens). Il l'est également en offrant aux étudiants des séminaires dédiés à la formation à la recherche.

Ce master a su nouer des partenariats de qualité avec nombre d'organisations, administrations, collectivités territoriales ou cabinets d'études voire entreprises, en rapport avec les thématiques de la formation, ce qui permet aux étudiants d'obtenir des stages avec des missions en adéquation avec les finalités du diplôme. Grâce aux programmes Erasmus et CREPUQ (Québec) qu'intègre la formation, des partenariats se sont forgés plus particulièrement avec les universités de Montréal, Québec, Vilnius, Salamanque, Heidelberg, Lodz, Cluj, organisant des mobilités étudiantes et enseignantes (entrantes et sortantes), mais dont les flux réalisés restent trop faibles (de l'ordre de trois personnes par années). On apprécie le fait que via sa co-accréditation avec l'IAMM, la formation soit intégrée dans les réseaux du Centre international de hautes études agronomiques méditerranéennes (CIHEAM), ce qui accroît nettement la mobilité entrante d'étudiants étrangers dans le parcours GAT (où ils sont majoritaires).

Organisation pédagogique

L'organisation pédagogique du master *Gestion des territoires et développement local* (GTDL) de l'UPVM 3 est clairement exposée. Ce master, structuré en deux ans, affiche clairement une forte spécialisation de ses étudiants grâce à ses deux parcours, bien identifiés en M2 ; ERDR et GAT.

Cette spécialisation des étudiants intervient fortement en M2 après un M1 qui constitue le tronc commun et permet à tous les étudiants d'acquérir les bases conceptuelles et méthodologiques de l'aménagement, du développement et de la compréhension des dynamiques savoirs et compétences territoriales, ce qui est appréciable dans le cadre de la construction de leur projet professionnel.

On apprécie pour les deux parcours la structuration de leur maquette et plus particulièrement les dispositifs d'aide à l'insertion professionnelle des étudiants. Ces dispositifs sont intégrés soit sous la forme de stages obligatoires en M1 (trois mois) et en M2 (six mois), soit via les ateliers de projets (collectifs de cinq à sept étudiants) dans le cadre du parcours ERDR permettant aux apprenants de réaliser une mission d'étude, sur une durée de quatre mois et demi (un à un jour et demi par semaine par étudiant) dans la thématique de l'aménagement rural et du développement local. Pour le parcours GAT, deux stages collectifs de terrain autour de la problématique du diagnostic territorial sont proposés. De plus l'intégration dans le cursus de la mention d'une sensibilisation des étudiants à la démarche entrepreneuriale est un élément positif.

Les aménagements habituels pour faciliter l'accueil des publics spécifiques (étudiants handicapés, sportifs de haut niveau, salariés ...) sont prévus. Le master GTDL est ouvert aux repreneurs d'études et déclare intégrer le dispositif de la validation des acquis de l'expérience (VAE) ou de la validation des acquis professionnels (VAP), voire de la validation des études supérieures (VES), mais peu de personnes y ont recours (deux VAE au cours des quatre dernières années). L'absence d'alternance est une faiblesse indéniable.

L'utilisation des ressources numériques à des fins pédagogiques est classique et ne présente pas de réelles innovations. Il en est de même en ce qui concerne l'aide à la réussite.

Le master GTDL s'implique à l'international, certes en offrant tout au long du cursus un enseignement de langue (notamment d'anglais) mais aussi en ayant noué des partenariats avec des universités étrangères européennes ou de l'Afrique du nord, ce qui se traduit pour le parcours GAT par une majorité d'étudiants étrangers dans ses effectifs. La possibilité pour les étudiants de faire leurs stages à l'étranger est à encourager pour le parcours ERDL, où il est peu pratiqué.

La fiche répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) de la formation est annexée au dossier. On regrette l'absence dans le dossier fourni du supplément au diplôme..

Pilotage

L'équipe pédagogique, clairement identifiée, est diversifiée dans la mesure où elle se compose en grande majorité d'intervenants des milieux socio-économiques (70 %) dont les compétences sont pleinement en phase avec les cours qu'ils dispensent et d'universitaires (30 %) qui sont statutaires à l'UPVM 3 ou à l'IAMM, même si les enseignants de l'UPVM 3 appartiennent aux seules disciplines de la géographie ou de l'aménagement.

Toutefois, à l'exception du responsable de la mention, nous n'avons aucune information, dans le dossier et ses annexes fournis, concernant l'organigramme des responsabilités en matière de la gouvernance de la mention et notamment de la présence ou absence d'un directeur pour chaque parcours, ce qui est regrettable.

Il en est de même en ce qui concerne les modalités de fonctionnement au niveau de la co-accréditation de la mention entre l'UPVM 3 et l'IAMM. Un conseil de perfectionnement, dont la composition et le fonctionnement sont bien décrits et correspondent bien au standard attendu, a été mis en place et se réunit une fois par an. Les règles d'évaluation des principaux enseignements sont bien précisées et bien transmises aux étudiants. Il en est de même de la composition des jurys d'examen de fin d'année. En revanche, on regrette l'absence, au niveau du diplôme, des modalités d'évaluation de l'acquisition des compétences recherchées des étudiants via un *portfolio*. Les modalités de sélection à l'entrée du M1 mériteraient d'être plus précisées. On apprécie le poids conséquent (50 % des crédits ECTS (à capitaliser en M1 et 58 % en M2, parcours ERDR) octroyé à la validation de la pratique professionnelle sous la forme d'ateliers de projets et de stages, ce qui est conforme à un enseignement à vocation professionnalisant. L'évaluation des enseignements par les étudiants est systématiquement faite et apporte des informations très précieuses.

Résultats constatés

L'origine géographique des étudiants de la mention est variée, même si 50 % d'entre eux sont ici de la licence *Géographie aménagement* de l'UPVM 3, ce qui témoigne de l'attrait du master GTDL. D'après les statistiques fournies dans le dossier, on constate, sur les quatre dernières années, une baisse des effectifs en M1 (de 31 à 22) mais une stabilité de ceux de chaque parcours de M2 (une vingtaine).

Le taux de réussite au diplôme est bon (71,4 % en M1) voire excellent en M2 (81,8 % en ERDR et 96 % en GAT) pour 2017-2018. En revanche le taux d'insertion en emploi est assez faible (pour le parcours GAT : environ 38 % à un an de l'obtention du diplôme et 61 % à deux ans. Toutefois, les emplois intégrés sont en adéquation avec les métiers visés par la formation.

Peu de diplômés poursuivent des études (13 %) pour chacune des deux dernières années, ce qui n'est pas anormal pour une formation à finalité professionnelle affirmée.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Une bonne insertion de la mention dans le milieu socio-professionnel.
- Des partenariats universitaires et professionnels nombreux.
- Une réelle dimension internationale.
- Un bon taux de réussite des étudiants.

Principaux points faibles :

- Un faible taux d'insertion en emploi non expliqué dans le dossier présenté.
- Un recrutement montrant une attractivité limitée pour le parcours GAT.
- L'absence de l'alternance.
- L'absence du supplément au diplôme.
- L'absence d'information relative à la co-accréditation du diplôme entre les deux établissements concernés.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

Il est très souhaitable que les responsables de la formation réfléchissent au décalage entre la qualité de la formation et son taux d'insertion relativement faible et fondent les évolutions à venir sur les remèdes appropriés pour augmenter l'insertion professionnelle des diplômés

Il convient de développer l'enseignement par alternance via l'apprentissage, comme l'envisagent les responsables de la mention ; ce qui ajouterait une plus-value pour les étudiants en termes d'acquisitions des compétences de métier, d'employabilité et d'amélioration de l'insertion professionnelle.

Les responsables de la formation ont su nouer des relations partenariales avec d'autres établissements, dont l'Institut Agronomique Méditerranéen de Montpellier (IAMM), de qualité, ce qui bénéficie aux étudiants de la mention. Cependant on aurait apprécié d'avoir de plus amples informations quant à la gouvernance mise en place entre les deux établissements co-accrédités pour pouvoir évaluer sereinement cette co-accréditation.

Il convient de poursuivre l'internationalisation de la mention et, à cette fin, on relève l'intérêt, dans le cadre du programme ERASMUS + SMARTAL, de la participation au projet de construction d'un master en développement rural en Albanie.

Enfin, le supplément au diplôme doit être conçu et mis rapidement à la disposition des diplômés.



FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 20 SEPTEMBRE 2019

MASTER HUMANITÉS NUMÉRIQUES

Établissement : Université Paul-Valéry Montpellier 3

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Le master *Humanités numériques* de l'Université Paul-Valéry Montpellier 3, appelé dans certains documents annexes master *HumaNum*, a été mis en place pour l'année 2014/2015, à la suite de la transformation d'un master antérieur. Il vise à former des acteurs destinés à agir dans le domaine de la création et conception de dispositifs et ressources pédagogiques numériques, de la formation en ligne, de l'analyse de données numériques issues d'usages communicationnels technologisés, de l'expertise dans le domaine de la communication et de la médiation numérique et de la recherche dans le domaine des humanités numériques. Il s'agit d'une formation en deux ans, organisée en un seul parcours, intitulé *Médiation numérique et ingénierie pédagogique*, décliné en deux années de master, la première (M1) puis la deuxième (M2). À l'issue du M2, les étudiants choisissent soit d'entrer dans le monde professionnel, soit s'engager dans un travail d'analyse voire d'expertise pour entamer une recherche doctorale. C'est un master jeune, créé en 2014. L'équipe pédagogique et l'administration sont basées à l'Institut des technosciences de l'information et de la communication (ITIC), mais la formation s'effectue exclusivement à distance, ce qui selon le dossier doit apporter aux étudiants les atouts nécessaires pour vivre leur futur métier.

ANALYSE

Finalité

Dans le dossier, les objectifs scientifiques et professionnels de la formation sont assez clairement exposés, même s'il faut rechercher dans les annexes les nombreuses précisions permettant d'évaluer cette formation constituée par un seul parcours intitulé *Médiation numérique et ingénierie pédagogique* (M1 et M2). Le dossier expose des objectifs clairs en matière de connaissance et de compétences, le Master étant répertorié dans deux secteurs d'activités : *Numérique* et *Culture, arts & médias*. La formation se positionne davantage sur les humanités numériques 2.0 et 3.0 que sur les humanités numériques 1.0, mais cela n'apparaît pas toujours clairement. Les débouchés de la formation sont clairement identifiés : la formation apparaît à bien des égards comme professionnalisante (même si certains peuvent poursuivre en doctorat), permettant à des étudiants de s'insérer dans des métiers tels que la création et conception de ressources éducatives et numériques, l'analyse de données numériques et l'expertise en communication numérique. Les enseignements dispensés semblent cohérents par rapport aux objectifs scientifiques et professionnels. Depuis 2018, la formation est labélisée « qualité CERTIF REGION Occitanie » ce qui atteste de la qualité des pratiques au regard des grands chapitres de la charte qualité pour la formation professionnelle. La formation participe au programme FORPROSUP en raison des perspectives de professionnalisation et d'insertion professionnelle qu'il offre. La particularité essentielle reste que la formation s'effectue exclusivement à distance, ce qui selon le dossier doit apporter aux étudiants les atouts nécessaires pour vivre leur futur métier.

Positionnement dans l'environnement

Cette formation, relativement récente (création en 2014) a été la première de ce type à exister en France. Depuis, des masters similaires ont été créés à Rouen, Lorient, Rennes, Brest-Nantes, Bordeaux et Lyon. Mais aucune autre dans le sud de la France. Le dossier affirme sa conscience de consolider sa position et son originalité régionale et nationale en renforçant, dans la prochaine maquette, les pôles de compétences spécifiques qui sont les siens. Au niveau international, un projet PREFALC (Promouvoir la formation et la recherche en humanités numériques) a été obtenu en 2017, permettant actuellement d'articuler ce master de l'Université de Montpellier avec ceux de deux universités colombienne et péruvienne. La formation associe des partenaires institutionnels (Opéra Orchestre national de Montpellier) ou des entreprises régionales ou nationales, où elle « envoie » des apprentis en alternance (trois en 2017/2018 ; quatre en 2018/2020), ce qui semble être une voie que la formation souhaite développer. L'articulation avec la recherche est claire : l'ensemble des enseignants chercheurs est actuellement membre de l'unité mixte de recherche (UMR) 5637 du Centre national de recherche scientifique prénommé Praxiling ; à partir de janvier 2020, une majeure partie rejoindra une unité de recherche en cours de création, appelée LHUMAI (Langages humanités médiations apprentissage interactions numérique)

Organisation pédagogique

La mise à distance exclusive de la formation, par l'intermédiaire de la plateforme de cours en ligne *Moodle* (interaction asynchrone) ou de *Skype* (interaction synchrone), permet de recruter des étudiants en formation initiale comme des étudiants en contrats professionnels, ayant des charges familiales, de sportifs de haut niveau, des étudiants en situation de handicap. Aucun élément dans le dossier ne permet de vérifier cette déclaration de principes, sauf pour la validation des acquis de l'expérience (VAE). La formation se met en place une fois par an, au début du premier semestre de chacune des deux années, avec un regroupement en présentiel d'une durée d'une semaine (sept heures par jour). La formation à distance est granularisée, c'est-à-dire constituée en unités pédagogiques ouvertes au fur et à mesure, ce qui favorise les apprentissages. Chaque étudiant relève d'un tuteur pédagogique. Une activité tutorale transversale a été mise en place : elle consiste à organiser un apprentissage de l'étudiant pour pallier à l'isolement provoqué par la formation et prévenir les décrochages. Un réseau social (accessible par smartphone) ouvert par la direction du master incluant les personnes chargées du tutorat et la communauté des étudiants permet de répondre à toutes les questions : le dossier présente cela comme un élément essentiel de dynamisation de la formation. La place du numérique est bien évidemment essentielle. L'ensemble des outils mis en place pour la formation à distance est présenté comme jouant aussi le rôle d'un dispositif d'aide à la réussite, ce qui peut paraître, sinon présomptueux, du moins commode. Un enseignement obligatoire de deuxième semestre de M1, intitulé *Méthodologie de la recherche*, est présenté comme permettant d'acquérir des compétences additionnelles. En M2, l'étudiant peut choisir entre un mémoire professionnel, à l'issue d'un stage, ou un mémoire de recherche. Les stages, dont les choix s'opèrent dès novembre, sont gérés par un seul enseignant-chercheur, et durent 300 heures au minimum. L'ouverture à l'international se résume à l'accueil d'un étudiant étranger en 2016/2017 dans la formation à distance, ce qui est peu.

Pilotage

La formation est pilotée par un noyau de 10 enseignants chercheurs (professeurs et maître de conférences) de l'ITIC, auquel se rajoutent huit autres personnes, trois enseignants chercheurs de l'université, et de seulement cinq professionnels (dont un de l'université, et quatre autres hors de l'université). La tutrice transversale est une retraitée, docteure, chargée de cours. Chaque étudiant recevant par ailleurs un tuteur pédagogique issu de cette équipe. Le conseil de perfectionnement se réunit une fois par an, au mois de mai : un questionnaire joint au dossier, aux questions pertinentes, permet un travail en amont pour améliorer la formation. En M1, l'évaluation s'effectue dans le cadre d'un contrôle continu qui se déroule du 1er octobre jusqu'à fin mai : l'évaluation se fait en ligne, sauf pour les langues et l'épreuve de tronc commun (qui se fait sur site, en mai). En M2, le mémoire est soutenu en septembre. Les évaluations sont pensées comme formatives. Le nombre d'intervenants professionnels extérieurs semble assez faible. Au total, le pilotage est mené par une équipe resserrée qui parvient à assumer ses missions dans une formation essentiellement à distance.

Résultats constatés

Cette partie du dossier est très faiblement documentée, en partie en raison de la jeunesse de la formation. Après avoir connu un pic en 2016/2018 (avec 66 inscrits en M1 et 41 en M2), la capacité d'accueil (et du coup les effectifs) sont volontairement limitées en 2018/2019 à 30 (en réalité 28) étudiants en M1, 40 en M2. Le recrutement devient également plus national, voire international (néanmoins, aucune pièce jointe au dossier ne permettant toutefois de juger des proportions). Le master ayant débuté en 2015, les analyses fournies par l'Université sur le devenir des diplômés ne sont pas encore disponibles (même si l'on pourrait imaginer des données fournies par l'équipe de pilotage) et font référence au master précédent. Il apparaît néanmoins qu'une des difficultés rencontrées tient à l'hétérogénéité du recrutement en M1 (des étudiants de licence *Sciences du langage, Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales* (LLCER), *Lettres, Humanités, Sociologie, Sciences de l'éducation*) et aux modalités d'inscription institutionnelle qui ne permettent pas d'apprécier le nombre de places disponibles lors de la campagne de recrutement. De 2015/2016 à 2017/2018, les taux de réussite sont passés de 41 % à 87 % en M1 et de 43 % à 86 % en M2.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Une formation innovante avec une pédagogie innovante (pédagogie à distance).
- Progression du taux de réussite.
- Potentialités d'une formation en alternance université-entreprise en M2 et d'offres d'emploi nombreuses.
- Un adossement à la recherche permettant d'adapter les pratiques dans un domaine très évolutif.

Principal point faible :

- Insuffisance en ce qui concerne les modalités techniques de candidature et de sélection pour l'accès à la formation.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

Ce master par certains aspects pionnier et innovant, qui s'adresse à un public large d'étudiants, notamment à cause de sa formation presque intégralement à distance, est sans doute promis à un bel avenir. Le dossier d'auto-évaluation démontre la capacité de réflexion de l'équipe pédagogique à des échelles différentes – local, régional et national dans un domaine où les choses évoluent vite. Le master *Humanités Numériques* pourrait s'ouvrir à davantage que la *Culture, arts & médias* : par exemple, tous les domaines de la *e-Santé*. La professionnalisation semble devoir être accentuée, et des partenariats élargis à d'autres acteurs, comme cela semble déjà être prévu. Le semestre 4 pourrait peut-être dissocier pôles professionnels et thèmes de recherche, avec la création d'un ou plusieurs parcours supplémentaires, si toutefois l'établissement consent à une augmentation des charges d'enseignement. Le master est en pleine croissance et nécessitera un pilotage réfléchi.

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 20 SEPTEMBRE 2019

MASTER INFORMATION-COMMUNICATION

Établissement : Université Paul-Valéry Montpellier 3

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Le master *Information-communication* de l'Université Paul-Valéry Montpellier 3 forme les étudiants aux métiers et à la recherche en communication. Il comporte des enseignements en tronc commun et propose une spécification à l'un des trois parcours : *Communication publique, associative et culturelle, Communications numériques et organisations, Pratiques et stratégies du changement*. Ouvert à la formation initiale, continue et en alternance, le master propose aux 123 étudiants des enseignements exclusivement dispensés sur le site de Montpellier, depuis 2018.

ANALYSE

Finalité
Le contenu de la formation, en termes d'enseignements théoriques et pratiques, est clairement exposé par unité d'enseignement. Il en va de même des attendus, qu'il s'agisse de savoir-faire ou de compétences. Les enseignements, variés, sont en adéquation avec les métiers visés, lesquels s'avèrent eux-mêmes relativement diversifiés.
Positionnement dans l'environnement
Le positionnement du master à l'échelle locale ou nationale est trop peu décrit (focalisations sur son accessibilité en apprentissage), ce qui ne permet pas d'apprécier sa valeur ajoutée dans l'offre de formations. Son articulation avec la recherche tient essentiellement en l'appartenance des enseignants-chercheurs au cercle d'étude et de recherche en information et communication (CERIC) du laboratoire d'études et de recherches appliquées en sciences sociales (LERASS) qui fondent leurs enseignements sur leurs travaux de recherche. L'articulation du master avec le monde socio-économique se traduit par l'intervention de professionnels variés dans les enseignements. À cela s'ajoutent les stages réalisés par les étudiants ainsi que l'ouverture de la formation à l'alternance. L'ouverture à l'international est peu développée. Bien qu'il existe une convention avec l'Université Renmin de Chine, la mobilité étudiante et enseignante reste assez marginale. Les interventions de quelques chercheurs étrangers en mobilité sont évoquées à l'échelle du département mais le dossier ne précise ni la fréquence, ni la part accordée à ces enseignements dans le cadre du master.

Organisation pédagogique

Si l'organisation pédagogique est parfaitement lisible, entre tronc commun et enseignements spécifiques à chaque parcours, la spécialisation progressive n'est pas évidente. Les enseignements s'articulent autour de quatre pôles de compétences (théorique, organisation, numérique et professionnel) mais le dossier n'explique pas suffisamment comment chaque parcours prévoit une montée en compétences graduelle des étudiants à travers ces pôles. Les dispositifs d'accueil des étudiants ayant des contraintes particulières ainsi que les dispositifs d'aide à la réussite sont classiques. La formation est accessible par le biais du dispositif de validation des acquis de l'expérience (VAE) dont les modalités sont renseignées dans le dossier. Toutefois, peu de validations ont été réalisées en raison d'une faible demande.

La professionnalisation de la formation est très présente : elle est garantie par l'intervention de professionnels, une pédagogie par projets, des stages ou encore l'alternance. La place de la recherche, quant à elle, ne peut pas être appréciée, faute de données dans le dossier.

L'utilisation du numérique reste classique à travers l'usage de la plateforme *Moodle*. Les étudiants animent un forum, leur permettant de gérer des communautés mais le dossier n'est pas très explicite à ce sujet. Des scénarii pédagogiques, tels que le présentiel enrichi, sont initiés mais peu réalisables en raison du calendrier de l'alternance. Un groupe d'enseignants-chercheurs, membres du groupe de recherche interdisciplinaire (GRI) initiatives d'excellence en formation innovante (IDEFI) mène une réflexion sur les pratiques pédagogiques universitaires.

L'internationalisation de la formation est peu développée : elle se résume aux cours de langues. Peu d'étudiants effectuent un stage ou un semestre à l'étranger.

Pilotage

La composition de l'équipe pédagogique ainsi que le rôle et les fonctions de chacun sont clairement décrits dans le dossier : chaque année de master est placée sous la responsabilité d'un enseignant-chercheur et chaque parcours est dirigé par deux enseignants-chercheurs. Il existe des référents pédagogiques, prenant en charge les éléments constitutifs d'unités d'enseignements (ECUE), et un responsable de l'alternance. L'équipe pédagogique est constituée de 14 enseignants-chercheurs (trois professeurs d'université et 11 maîtres de conférences) en sciences de l'information et de la communication (71^{ème} section du Conseil national des universités (CNU), deux enseignants-chercheurs hors Institut des technosciences de l'information et de la communication (ITIC), un attaché temporaire d'enseignement et de recherche (ATER) et 33 professionnels cœur de métier.

Le dossier fait état de réunions de département régulières sans pour autant préciser leur fréquence. En outre, un conseil de perfectionnement est organisé chaque fin de semestre. Restreint aux membres du conseil désignés (responsable de la mention, responsables de parcours, responsable d'année, deux représentants étudiants, un représentant des personnels bibliothèques, ingénieurs, administratifs, techniciens, de service et de santé (BIATSS), deux professionnels du monde socio-économique), il est élargi à l'ensemble de l'équipe pédagogique au second semestre. Cependant, son effectivité ne peut être vérifiée dans la mesure où le dossier ne propose qu'un compte-rendu de 2017. Si les enseignements sont évalués par les étudiants à l'aide de questionnaires et de bilans, les résultats et apports de ces évaluations ne sont pas communiqués.

Les modalités de contrôle de connaissances sont renseignées à l'échelle de l'université et peu spécifiques au master, à la différence des modalités d'évaluation du mémoire et de constitution des jurys. Le suivi de l'acquisition des compétences est vaguement décrit.

Résultats constatés

Entre 2015 et 2018, les effectifs ont connu une baisse significative (- 47 %) non expliquée dans le dossier. Quant au taux de réussite en première année, il est variable selon les parcours mais s'est globalement amélioré à partir de 2016 pour atteindre un très bon niveau en 2017-2018 (86,21 % pour le parcours *Communication publique*, 87,10 % pour le parcours *Communications numériques*). Cependant, le parcours *Stratégies du changement* fait exception avec un taux de 66,67 %. Les résultats en seconde année sont globalement bons (75 % en moyenne), le parcours *Stratégie du changement* étant celui qui accuse un taux de réussite le plus faible.

L'Observatoire de la vie étudiante (OVE) réalise des enquêtes dont les modalités ne sont pas explicitées dans le dossier. En raison de l'inadéquation des documents joints au dossier (tableau licence 3ème année) ou de l'insuffisance des données chiffrées (nombre de répondants sur nombre de diplômés), il est difficile d'évaluer avec pertinence le devenir des diplômés. Ces faibles indicateurs permettent toutefois d'observer des emplois majoritairement liés à l'enseignement, ce qui n'est pas la finalité première du master.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Une bonne articulation du master avec le monde socio-économique.
- Une bonne organisation de l'équipe pédagogique.
- Une sélection dès le M1.

Principaux points faibles :

- Un suivi des diplômés peu efficace.
- Une insertion professionnelle insuffisamment documentée.
- Une place insuffisante accordée à la recherche.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

Le master *Information-communication* de l'Université Paul-Valéry Montpellier 3 est une formation qui prépare les étudiants aux métiers de la communication. Si elle s'articule bien avec le monde socio-économique à travers une pédagogie par projets, l'intervention de professionnels ou encore des stages, la formation à la recherche demeure trop insuffisante. Par ailleurs, l'insertion professionnelle est peu en adéquation avec les objectifs de la formation. Ainsi, le master devrait s'ouvrir davantage à la recherche en faisant participer les étudiants aux manifestations scientifiques, en les initiant aux méthodologies de la recherche et en les informant sur les poursuites d'études en doctorat. Elle devrait également développer le suivi de ses diplômés afin de comprendre leurs difficultés d'insertion professionnelle. Renforcer ses partenariats avec les structures locales permettrait également de favoriser l'intégration de ces derniers. Par ailleurs, il s'avère nécessaire d'entamer une réflexion sur la baisse significative des effectifs afin d'en connaître les motifs et d'apporter les solutions à sa remédiation.

MASTER INFORMATION-DOCUMENTATION

Établissement : Université Paul-Valéry Montpellier 3

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Le master *Information-documentation* est une formation dans le domaine de la gestion de l'information et de la documentation. Le parcours est organisé en tronc commun en première année de master (M1) et propose trois parcours en deuxième année de master (M2) : *Analyse des enjeux et des pratiques infodocumentaires* (AEP), *Gestion de l'information et médiation documentaire* (GIMDOC) et *Management et valorisation de l'information numérique* (MAVINUM). Elle vise des publics variés, aussi bien des étudiants de formation initiale que des professionnels en poste ou en reconversion. Elle est proposée aussi bien en présentiel qu'à distance. Les organisations susceptibles d'être intéressées sont diverses : bibliothèques, médiathèques, services de documentation d'une institution publique ou d'une organisation privée. Une place de choix est réservée aux techniques numériques. Le recrutement s'opère en M1 mais aussi en M2.

ANALYSE

Finalité
<p>Les connaissances et compétences sont clairement exposées dans le rapport d'auto-évaluation. Les enseignements sont en cohérence avec les débouchés professionnels du secteur. Le master <i>Information-documentation</i> de Montpellier forme les étudiants aux métiers en lien avec ses thématiques : documentaliste, gestionnaire d'information, bibliothécaire, documentaliste, archiviste, chargé de recherche d'information, etc. La formation dispose d'un cœur de métiers classiques et attendus en la matière mais parvient progressivement à élargir ses perspectives (notamment secteur de l'expertise et du conseil en technologies et dispositifs d'information...). En effet, les débouchés potentiels sont nombreux et concernent aujourd'hui autant le secteur public (services de l'État, collectivités territoriales, services hospitaliers) que le secteur privé (AREVA, AIRBUS, EDF, Etc.). L'insertion des diplômés du master est plus que satisfaisante.</p>
Positionnement dans l'environnement
<p>Le dossier présente correctement sa place dans l'offre nationale et régionale. Même avec la fusion des deux régions, l'offre de formation est unique et ne recouvre pas d'autres formations du même type. Elle dispose du label qualité « Certif Région » et la région Occitanie soutient l'université et propose cette formation à des demandeurs d'emploi qui souhaitent reprendre leurs études (entre trois et cinq chaque année depuis 2015). L'enseignement à distance permet de disposer d'un vivier de recrutement large qui intègre même les départements et région d'Outre-Mer. (DROM-COM). Le master s'appuie sur un laboratoire de recherche, le laboratoire d'étude et de recherche appliqué en sciences sociales (LERASS) et des enseignements spécifiques et des temps dédiés entretiennent cette relation. Les partenariats sont nombreux avec les acteurs régionaux. Les responsables travaillent à un accord avec l'École de bibliothéconomie et sciences de l'information de l'Université de Montréal</p>

qui avait échoué jusqu'ici à cause de l'incompatibilité des maquettes. Le travail de production de la prochaine maquette d'enseignement devrait résoudre cette situation. L'objectif de ce partenariat est de faciliter les échanges étudiant et enseignant et de permettre la co-diplomation.

Organisation pédagogique

En M1, tous les cours sont en tronc commun. La formation se spécialise à partir du M2 avec l'apparition de trois parcours. Cependant, les unités d'enseignement (UE) proposées ne sont pas toujours en cohérence les unes avec les autres. Certaines ont 18 heures de cours et rapporte trois crédits ECTS tandis que d'autres en ont 20 heures et rapporte deux ou cinq crédits ECTS. Cela pose la question de la lisibilité de la maquette pour les étudiants. Toutefois, La progression des UE est clairement identifiée et les contenus sont détaillés dans un commun facilement accessible. Les cours sont organisés en cours magistraux (CM) et/ou travaux dirigés (TD). Les TD sont largement majoritaires dans la maquette actuelle.

Les stages conseillés en M1 ne sont pas obligatoires. Ils peuvent être très courts (une semaine). En M2 GIMDOC et MAVINUM ont un stage obligatoire d'au moins deux mois ou trois mois. Le parcours AEP, plus orienté recherche, propose un stage mais non obligatoire. Les enseignements sous forme de projet permettent une préprofessionnalisation. Certaines UE sont dédiées à la recherche professionnelle.

Le numérique est très présent, en particulier par des ateliers, des cours en ligne. Tous les cours sont accessibles en ligne. Le dossier retient le terme d'hybridation pour expliciter la démarche pédagogique. Des visioconférences sont organisées pour ceux qui disposent de la formation en ligne. Elles sont individuelles ou collectives. Le numérique est par définition plus présent dans une des trois filières : *Management et valorisation de l'information numérique*. L'absence d'enseignement de langue vivante dans la formation est à noter.

Pilotage

La formation s'appuie sur sept enseignantes et enseignants en *Sciences de l'information et de la communication* (SIC) pour une formation qui regroupe au moins une soixantaine d'étudiants en M1 comme en M2. Elle s'appuie aussi sur un professeur des universités, quatre maîtres de conférences dont un habilité à diriger les recherches), un professeur certifié affecté dans l'enseignement supérieur (PRCE) et un enseignant-chercheur associé ou invité (PAST) à mi-temps. Le chiffre des intervenants professionnels n'est pas fourni précisément (entre 15 et 20). Ils disposent de 100 heures en M1 et 120 heures en M2 (pour trois parcours, ce qui oblige probablement à un appui conséquent en enseignement à distance plus qu'en présentiel).

Un conseil pédagogique constitué de l'ensemble des enseignants du département (le rythme des réunions n'est pas précisé) et un conseil de perfectionnement de 13 membres dont des représentants du monde professionnel et des étudiants se réunit au moins une fois par an. L'essentiel de l'évaluation est en contrôle continu. La formation paraît, à lire le dossier, peu tournée, hors le parcours AEP, vers les aspects théoriques, et le dossier ne précise pas hors quelques journées d'études où sont conviés les étudiants de quelle manière les enseignants-chercheurs s'inscrivent dans les problématiques de recherche de leur communauté et comment ils en font bénéficier leurs étudiants.

Résultats constatés

Les effectifs ont baissé sur la période étudiée passant de plus de 157 à 125 sur la période présentée. Il faut noter que les étudiants de l'enseignement à distance sont largement majoritaires (100 contre 25 en présentiel pour l'année 2018-2019). La part de la formation en alternance est modeste et n'en est qu'à ses débuts (6 en 2017 à l'ouverture, 1 en 2018). Les enquêtes d'insertion sont peu probantes (faible taux de répondants, résultats peu probants du fait de la prise en compte des étudiants dits « fantômes » qui s'inscrivent mais ne suivent pas la formation à distance). Le dossier insiste sur la difficulté d'effectuer une enquête pilotée par la formation du fait là aussi d'un nombre de retours peu significatifs. Le dossier ne met pas l'accent sur l'équipe administrative du Département information-communication. Enfin le taux de réussite en M1 est bas, entre 39 et 45 % suivant les années. Cela est expliqué par la forte présence d'étudiants en EAD qui peuvent relâcher plus vite la régularité de leur travail et d'un nombre important d'étudiant qui, travaillant à côté, réalise leur première année en deux ans.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Offre plurielle.
- Offre de formation originale du fait de l'enseignement à distance.
- Volonté d'engager une politique de co-diplomation à l'international.

Principaux points faibles :

- Manque d'information sur l'inscription de la formation dans les problématiques de recherche.
- Manque d'analyse et de connaissances plus importantes sur le devenir des étudiants.
- Peu de lisibilité de la maquette de formation.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

Le dossier présente une formation qui a des effectifs conséquents, même s'ils connaissent une légère baisse. Le dossier permet d'apprécier l'originalité de la formation en particulier avec l'enseignement à distance et sa place dans l'espace géographique. Les difficultés actuelles sont soulignées dans le dossier d'auto-évaluation et les perspectives soulevées doivent être effectivement mises en place.

Ainsi, la disparition d'un parcours de M2, la mise en place des deux autres parcours dès le M1, la co-diplomation à venir avec Montréal sont des pistes tout à fait enrichissantes à explorer. Pour permettre à l'équipe enseignante de suivre les effectifs nombreux, des partenariats avec les autres filières des SIC de l'université sont à envisagés. La place des stages et/ou de l'alternance en est à ses débuts mais paraît fragile. Ces deux pistes de professionnalisation peuvent être travaillées. Enfin le suivi des étudiantes et étudiants pendant le master et à la suite de celui-ci doit être approfondi pour mieux comprendre leur appréhension du master et les débouchés précis de celui-ci.

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 20 SEPTEMBRE 2019

MASTER MATHÉMATIQUES ET INFORMATIQUE APPLIQUÉES AUX SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES

Établissement : Université Paul-Valéry Montpellier 3

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Le master *Mathématiques et informatique appliquées aux sciences humaines et sociales* (MIASHS) de l'UPMV3 est une formation multidisciplinaire en alternance, portée par le département Mathématiques et informatique appliquées (MIAp) de l'unité de formation et de recherche (UFR) Éducation et sciences pour les lettres langues arts sciences humaines et sociales (LLASHS). Il a été créé en 2016, et 41 étudiants y étaient inscrits en septembre 2019 (27 en première année de master (M1), 14 en deuxième année de master (M2)).

Ce master est le prolongement de la licence MIASHS. Il a pour vocation principale l'acquisition de compétences en science des données (à travers des enseignements en mathématiques, statistique, informatique et SHS (économie, science du langage, psychologie) pour des débouchés professionnels niveau Bac+5. La poursuite d'étude en doctorat de statistique ou informatique est marginale.

ANALYSE

Finalité

Le master MIASHS de l'UPMV3 est une formation multidisciplinaire ayant pour objectif principal de former des professionnels de la science des données de Bac+5 via l'acquisition des connaissances, des modes de raisonnement, des concepts et des outils formels en mathématiques, statistique, informatique et sciences humaines et sociales (SHS) et, en complément, et en cohérence avec la licence MIASHS.

La vocation du master est essentiellement professionnelle ; cependant il y a de réelles possibilités et un environnement favorable de poursuite d'étude en doctorat de mathématiques appliquées ou informatique.

Les objectifs et débouchés sont clairement identifiés et diffusés (site, plaquette, séminaires professionnels, journées portes ouvertes, etc.) et répondent à une demande croissante des entreprises envers les diplômés de formation pluridisciplinaire en science des données.

Positionnement dans l'environnement

Au niveau local, ce master présente quelques similarités avec le master *Données connaissance et langage naturel* (DECOL) en informatique et *Mathématiques de l'information et de la décision* (MIND) en statistique/science des données de l'Université de Montpellier. Le master MIASHS se différencie et complète l'offre locale par ses enseignements en sciences humaines et sociales (économie, science du langage, psychologie) et par son format : l'alternance.

La formation bénéficie d'un fort encadrement recherche. La plupart des enseignants sont rattachés à des laboratoires de recherche de qualité (en mathématiques, informatique, SHS). Les travaux d'études et de recherche (TER) Des étudiants sont régulièrement encadrés dans ces laboratoires ainsi que d'autres partenaires Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement (CIRAD). La formation a bénéficié du recrutement récent d'enseignants chercheurs en science des données.

L'interaction avec le monde professionnel et d'autres organismes (Association française de l'intelligence artificielle, Société française de statistique) est excellente grâce aux interventions professionnelles (52 % des enseignements), de séminaires professionnels, de 4 heures ou 6 heures par semestre.

La mobilité sortante est inexistante du fait du calendrier de l'alternance. La mobilité entrante est présente mais faible. Aucune convention internationale n'est en projet.

Organisation pédagogique

La structuration de la formation ainsi que les contenus des enseignements sont cohérents avec les objectifs. Les semestres 1 à 3 visent l'acquisition des raisonnements, concepts et outils théoriques et pratiques en mathématiques, statistique, informatique et sciences humaines et sociales.

Le semestre 4 est essentiellement dédié à l'entreprise. Les étudiants de première année (M1) et deuxième année de master (M2) sont en alternance (deux semaines en entreprise, deux semaines à l'université), soit en contrat de professionnalisation, d'apprentissage ou en stage.

Les activités liées à la recherche sont présentes dans la formation par le biais d'une unité d'enseignement (UE) de TER en groupe (sur l'analyse de données réelles) encadré par un binôme d'enseignants en science des données et SHS. Les TER et alternances en M1 et M2 font l'objet d'un mémoire et d'une soutenance devant un jury. Un enseignement de langue étrangère est proposé de manière intensive durant une courte période (les dernières semaines du semestre 1 (S1) et du semestre 3 (S3)).

Les enseignements sont en présentiel. Signalons une faible évolution du contenu de la formation pour s'adapter à la forte et dynamique demande en science des données.

L'équipe pédagogique sensibilise les étudiants aux notions de droit et d'éthique par le biais d'une UE de professionnalisation au semestre 4 (S4) et utilise différents outils anti-plagiat. Plusieurs événements (demi-journées *Data Science*, marathon du *Web*, *challenge Deep Learning*, ...) sont organisés dont certains en collaboration avec d'autres formations régionales.

Le numérique est au cœur de la formation et est utilisé de façon intensive. Cependant, le dossier fait état d'un manque d'une salle informatique équipée, dédiée au master.

Signalons un dispositif d'aide à la réussite sous forme d'une semaine de remise à niveau en statistique et informatique. Une possibilité de financement des étudiants pour des formations spécialisés (dispositif FORPROSUP) est offerte.

La formation bénéficie d'une association d'étudiants de la licence et du master MIASHS.

La fiche du répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) du master MIASHS de l'UPMV3 est en cours de validation. Le master est ouvert en formation continue et offre des possibilités de validation des acquis

de l'expérience (VAE). A noté un diplôme universitaire (DU) en *Data Science* du master en 2018 (avec un étudiant inscrit pour 2018/2019).

Pilotage

L'équipe pédagogique, dont le nombre n'est pas indiqué, est composée d'enseignants-chercheurs de trois laboratoires de mathématiques et informatique de l'Université Paul-Valéry, complétée par des enseignants et enseignants-chercheurs en SHS d'autres laboratoires de Montpellier. L'équipe de pilotage est composée de deux responsables (un en informatique, un en mathématiques). Trois gestionnaires administratifs sont en support de l'organisation du master.

Les réunions destinées à piloter la formation sont organisées lors des pré-rentrée, des jurys et en fonction des besoins (avec éventuellement présence d'étudiants).

Le conseil de perfectionnement, partagé avec la licence MIASHS, se réunit une fois par an et se compose d'une partie de l'équipe pédagogique, de professionnels et des étudiants. Les modalités du contrôle des connaissances sont communiquées aux étudiants en début des cours, lors des réunions de pré-rentrée et sont disponibles dans le règlement des études. Il n'y a pas de compensation entre les semestres. Notons que l'acquisition des semestres n'est pas claire. Les deux responsables de la formation et six enseignants chercheurs composent le jury qui se réunit chaque semestre après chaque session d'examen.

Le supplément au diplôme et la fiche RNCP sont en cours d'élaboration.

Notons un dispositif d'évaluation des enseignements par les étudiants au sein du master complété par celui de l'établissement.

Résultats constatés

Le master MIASHS s'adresse aux diplômés de la licence MIASHS mais recrute des publics d'origines de licences en mathématiques appliquées ou informatique. L'alternance est au cœur de la formation.

La mobilité internationale est très faible. Les indicateurs (taux de réussite, poursuite d'étude etc.) pas bien commentés, sont construits et fournis par l'établissement.

Les effectifs sont en progression depuis la création en 2016 mais sont faibles en M2. Le taux de réussite en M2 est excellent, celui en M1 en baisse n'est pas commenté.

Sur les indicateurs de la seule promotion de 2018, on note une excellente insertion professionnelle. Peu de diplômés poursuivent en doctorat (environ 14 %).

Notons cependant un suivi des inscriptions, des résultats et des débouchés des étudiants par l'équipe pédagogique. L'insertion professionnelle est excellente.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Formation en alternance sur les deux années de master.
- Formation pluridisciplinaire.
- Bonne insertion professionnelle.
- Très bon taux d'encadrement avec une équipe pédagogique complémentaire.
- Très bon positionnement local.

Principaux points faibles :

- Trop faible taux de réussite en M.
- Hétérogénéité des niveaux de recrutement.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

Le master MIASHS de l'UPMV3 offre une formation pluridisciplinaire cohérente qui apporte une réelle originalité à l'offre régionale. L'alternance favorise la professionnalisation. Le taux d'encadrement, l'insertion professionnelle sont excellents.

On aimerait en savoir plus sur les modalités de coordination de la formation entre l'informatique et les sciences sociales, les raisons du faible taux d'étudiants entre le M1 et le M2, et le retour des entreprises sur les modalités de l'alternance.

Il est important que le projet de restructuration de la maquette tienne compte de la baisse du taux de réussite en M1, des évolutions de la demande de professionnels de la science des données et de la faible ouverture vers l'internationale.

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 20 SEPTEMBRE 2019

MASTER SCIENCES DU LANGAGE

Établissement : Université Paul-Valéry Montpellier 3

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Le master mention *Sciences du langage* (SDL) est constitué de deux parcours distincts, chacun des deux parcours étant également accessible en enseignement à distance (EAD): le parcours *Analyse des discours médiatiques, institutionnels et politiques* (DiMIP), adossé à l'équipe de recherche PRAXILING et le parcours *Sociolinguistique et politiques linguistiques-éducatives* (SoLiPoLE), adossé à l'équipe DIPRALANG. Les débouchés professionnels sont plutôt liés à la recherche, avec également une forte sensibilisation aux métiers de la didactique et de la communication.

ANALYSE

Finalité

Les objectifs scientifiques du master, et en particulier des deux parcours, sont très clairement exposés. Les deux forces de l'équipe pédagogique, à savoir le domaine de la communication et de l'analyse de différents genres discursifs (médiatique, politique,...), et celui de la sociolinguistique et de la didactique, ressortent clairement (de façon visible) de cette architecture. Les objectifs professionnels devraient être plus clairement énoncés, avec une priorité donnée à la recherche, tout en sensibilisant au maximum les étudiant.e.s aux différents métiers associés à ces deux domaines.

Il manque, par contre, un certain nombre d'informations importantes quant aux débouchés réels des étudiants. La formation sensibilise aux métiers des domaines considérés à travers des intervenants professionnels extérieurs, mais ces interventions semblent plus souvent ponctuelles que réellement intégrées à la formation. Quelques débouchés professionnels sont cités (promotion/défense des langues au sein d'ONG par exemple) mais il faudrait plus de détails, en particulier vu le nombre d'étudiants inscrits dans le master, et l'accueil limité dans le domaine de la recherche (troisième cycle). Le nombre de conventions de stages est cependant rassurant. : On peut se poser la question de la pertinence de l'enseignement à distance (EAD) pour ces deux formations, et aussi de son fonctionnement. En l'occurrence, on ne sait pas sur quel type de matériel reposent ces enseignements à distance.

Positionnement dans l'environnement

Le master SDL est en concurrence avec deux autres masters, *Français langue étrangère* (FLE) et *Humanités numériques* (Huma-num) - les trois formations étant historiquement intégrées à un seul et même diplôme (avant 2014-2015). Selon le dossier, cette séparation a émergé de la précédente évaluation de l'Agence d'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur (AERES). Cette nouvelle architecture permet de bien visualiser les deux parcours SDL, mais la question du recouvrement et de la redondance avec d'autres formations est difficile à évaluer. On peut ainsi se poser la question de la concurrence entre le parcours *Sociolinguistique et politiques linguistiques-éducatives* (SoLiPoLE) et le master FLE, mais également celle entre le parcours DIMIP et les autres masters (Information-communication (Info-Com), Huma-num). Avec tous ces recouvrements éventuels, parfois étiquetés « tronc commun » (mais qui correspondent plutôt à des mutualisations), il semble plus difficile d'évaluer les spécificités de chaque master ou parcours par rapport à un de ses « concurrents ». Par ailleurs, même si l'on observe une spécificité du fait des langues locales pour le parcours SoLiPoLE, on n'a pas d'information sur des masters concurrents au niveau régional ou national en ce qui concerne le DIMIP par exemple.

L'articulation avec la recherche est très claire, notamment avec les deux unités de recherche DIPRALANG et PRAXILING.

La formation intègre très bien les différents acteurs socio-économiques ou culturels sur les domaines considérés (école du journalisme, centre de l'occitan,...).

Le développement d'un double diplôme avec l'Université d'Heidelberg mis en place en 2018 et dont les premiers échanges d'étudiants dans les deux sens se feront en 2019 montre l'engagement de l'équipe pédagogique de ce point de vue. Deux étudiants du master *Sciences du langage* (parcours SoLiPoLE) feront un semestre à l'Université d'Heidelberg et nous accueillerons quatre étudiants de l'Université de Heidelberg à Montpellier. Une convention de double diplomation avec l'Université de Manizales (Colombie) est en cours de rédaction.

Organisation pédagogique

Les deux parcours sont très clairs, et parfaitement motivés. En revanche, la question de « tronc commun » entre les deux parcours et avec les autres masters du site, rend moins claire l'idée de spécialisation progressive. Mais les enseignements spécifiques à chaque parcours sont clairement indiqués. Il existe des dispositifs spécifiques pour les étudiants en situation de handicap et la validation des acquis de l'expérience est aussi disponible. La place de la professionnalisation est faible, avec un stage court seulement en première année de master (M1).

L'articulation avec la recherche est cohérente, avec entre autres l'ancrage avec les deux unités de recherche (PRAXILING et DIPRALANG) et l'obligation de suivre 6 séminaires de recherche en deuxième année de master (M2).

Le master inclut une formation aux langues à chaque niveau. Par ailleurs, la présence de l'EAD, le nombre d'étudiants étrangers inscrits, et la mise en place de doubles diplômes avec d'autres universités favorisent le lien à l'international.

Pilotage

Le pilotage du master semble tout à fait logique et cohérent, avec notamment une répartition des responsabilités suivant les deux parcours qui correspond aux deux unités de recherche. Le nombre d'enseignants-chercheurs impliqués dans ce master peut paraître satisfaisant, mais les nombreuses mutualisations et troncs communs requièrent une implication plus grande de ces enseignants. Il pourrait être intéressant de mieux intégrer les interventions professionnelles extérieures à la formation. Le rapport d'autoévaluation fait état de moyens limités qui ne permettent pas toujours la mise en place de visites d'étude ou des interventions de professionnels géographiquement éloignés.

La formation est bien organisée de ce point de vue. Le conseil de perfectionnement comprend : la responsable de la mention(s), les responsables des parcours, quatre représentants des étudiants, un représentant des personnels BIATSS, deux personnalités extérieures qualifiées (représentants du monde socioprofessionnel). Toute l'équipe pédagogique est également invitée à participer à la réunion annuelle du Conseil de perfectionnement ainsi que le tuteur/tutrice des étudiants inscrits à l'EAD. Le Conseil de perfectionnement éclaire l'équipe pédagogique sur la situation actuelle et prospective de l'emploi dans le champ couvert par le diplôme auxquels il prépare, aide à mettre en place une démarche de compétences et participe à la constitution du référentiel de formation du diplôme.

La formation est bien organisée du point de vue des modalités de suivi de l'acquisition des connaissances et des compétences. Elles sont établies par les enseignants chercheurs (écrit sur table, devoir à déposer sur Moodle, exposé, participation à forum, activités en ligne, soutenance...) tout en respectant les consignes du CEVU de l'UPVM, la cohérence générale de chaque parcours, les modalités d'inscription (EAD ou présentiel) et les spécificités de chaque enseignement.

Résultats constatés

Les effectifs sont très importants. (151 étudiants en 2017/2018, 148 en 2018/2019) mais l'évolution est plutôt stable. Par contre, il est étonnant de voir bien plus d'inscrits en M2 que dans l'année M1 précédente, suggérant un fort recrutement directement en M2. Les taux de réussite sont faibles, ce qui est surprenant pour un master : en moyenne, sur les deux dernières années, nous sommes autour d'un taux de 68 % d'admis, avec des pourcentages réels qui peuvent descendre jusqu'à 45 %. Le taux de réussite pour l'EAD montre une perte importante. Ces éléments tendent à montrer que le recrutement pourrait être amélioré, ou bien la capacité d'accueil revue à la baisse.

Les dossiers fournissent bien peu d'informations sur le suivi des diplômés.

Les métiers indiqués sont tout à fait logiques et cohérents par rapport à la formation.

En ce qui concerne la poursuite d'études, le manque d'informations ne permet pas de bien évaluer ce critère, si ce n'est le fait qu'il demeure encore un certain nombre d'abandons dans la formation (22 étudiants en 2015-2016, 20 étudiants en 2016-2017 et 7 étudiants en 2017-2018).

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Bonne attractivité à l'international.
- Bonne mise en avant des forces locales et vives de la recherche dans les deux domaines considérés.

Principaux points faibles :

- Faible taux de réussite.
- Manque de dispositifs fiables de suivi du devenir des étudiants.
- Faiblesse de la professionnalisation.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

Il semblerait intéressant d'amplifier encore la participation des acteurs socio-économiques dans la formation, ou alors de réduire la capacité d'accueil (à travers un recrutement plus serré) pour pallier les taux de réussite assez faibles, et pour également soulager l'équipe pédagogique. Enfin, il serait souhaitable de reposer la question de la pertinence de l'EAD car ce type d'enseignement requiert souvent un investissement important.

OBSERVATIONS DE L'ÉTABLISSEMENT

OBSERVATIONS SUITE AU RAPPORT
D'ÉVALUATION DU CHAMP DE
FORMATIONS COMMUNICATION,
LANGAGES, INFORMATION,
NUMÉRIQUE

Université Paul-Valéry Montpellier 3

CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2019-2020
VAGUE A

SOMMAIRE

<u>Licence</u>	pages
Sciences du langage	3
<u>Licence professionnelle</u>	
Métiers de l'information : veille et gestion des ressources documentaires	4
<u>Masters</u>	
Français langue étrangère	7
Information-communication	10
Mathématiques et informatique appliquées aux sciences humaines et sociales	12
Liste des formations ne formulant pas d'observation	16

REPONSE AU RAPPORT D'ÉVALUATION HCERES

Campagne d'évaluation 2019-2020 - Vague A

Université : Université Paul-Valéry Montpellier 3

Champs de Formation de l'université : Communication, Langages, Information, Numérique

Responsable de champ : Laurent Fauré

Licence

Licence Pro

Master

Mention : « Sciences du Langage »

Responsable de la mention : Bénédicte PIVOT

Observations suite à la publication du rapport d'évaluation HCERES

Le rapport a souligné la bonne attractivité de notre licence et son effort d'orientation et de professionnalisation. Il met toutefois en avant la complexité de l'architecture de la maquette et l'apparent manque de socle commun entre les parcours. Ces remarques ont été prises en compte pour la prochaine maquette qui va proposer de recentrer les enseignements des fondamentaux de sciences de langage autour d'intitulés plus explicites et plus visibles. Cela concernera donc les deux grands parcours restants (CMM et LLS) puisque le parcours EPF disparaît avec la fin des concours des écoles d'orthophonies, et que le parcours CMM-ESJM est en réalité une spécialisation sur la base du parcours CMM. Cette réorganisation se fera sur la base de la mise en conformité avec l'arrêté licence et une visibilité plus importante des blocs de compétences associés aux enseignements. Dans cette démarche globale, la place des préprofessionnalisations et leur organisation au sein de la maquette, sera également repensée autour de la politique de création par l'université de labels répartis en domaines de compétences.

Quant à l'enseignement à distance, il a été entièrement pris en charge depuis le début de l'année par la composante. L'organisation s'est petit à petit structurée autour d'un suivi des étudiants par le biais de tutorats, d'un secrétariat spécifique et de la mise en place de plateformes d'échanges tels que les forums ou des groupes sur des réseaux sociaux. Le contexte du confinement va avoir aussi modifié nos pratiques et nul doute que les répercussions se feront sentir dans les années à venir au profit d'un meilleur suivi et accompagnement des étudiants à distance.

REPONSE AU RAPPORT D'ÉVALUATION HCERES

Campagne d'évaluation 2019-2020 - Vague A

Université : Université Paul-Valéry Montpellier 3

Champs de Formation de l'université : Communication, Langages, Information, Numérique

Responsable de champ : Laurent Fauré

Licence

Licence Pro

Master

Mention : « Métiers de l'information : Veille et gestion des ressources documentaires »

Responsable de la mention : Hans Dillaerts

Observations suite à la publication du rapport d'évaluation HCERES

Observations en lien avec la présentation générale

La licence professionnelle a été relocalisée sur le campus de Montpellier à la rentrée universitaire 2015-2016. Les formations dispensées par le département Information Documentation étaient auparavant localisées à Béziers, au centre universitaire Du Guesclin. Les formations souffrant d'un déficit de visibilité et d'attractivité pour le vivier d'étudiants montpelliérains, le département Information Documentation a décidé de relocaliser ses formations sur le campus de Montpellier. L'implantation de la licence professionnelle sur le campus de Montpellier est donc encore relativement récente.

Observations en lien avec la finalité de la formation

L'intitulé de la formation n'explicite pas suffisamment qu'il forme aux métiers de l'information-documentation dans un périmètre assez large que ce soit au niveau des métiers, des fonctions ou encore des structures info-documentaires visés.

Les structures professionnelles et les contextes professionnels visés peuvent être résumés ainsi : les bibliothèques, les centres de documentation spécialisés, les archives et plus généralement tout service info-documentaire que ce soit dans le secteur public ou le secteur privé.

L'équipe pédagogique ne souhaite pas abandonner les enseignements liés au numérique, simplement clarifier et changer l'intitulé de la formation. Le changement de mention demandé ne traduit pas une volonté de laisser de côté le volet numérique. Le numérique fait désormais partie intégrante de l'ensemble des fonctions et missions info-documentaires que les professionnels de l'information-documentation sont amenés à exercer. Les compétences numériques sont incontournables et seront par conséquent au cœur des enseignements dans la nouvelle offre de formation au même titre que les enseignements liés au cœur de métier qui

constituent le socle d'une culture professionnelle et de la maîtrise des techniques documentaires.

C'est la raison pour laquelle il est difficile de distinguer les métiers dits numériques dans les débouchés professionnels des étudiants et des métiers exercés.

Observations en lien avec le positionnement de la formation dans l'environnement et plus précisément la répartition des étudiants

La répartition des effectifs présentiel et EAD

	Effectifs présentiel	Effectifs EAD
2015-2016	14	35
2016-2017	11	31
2017-2018	12	25
2018-2019	10	19

Le nombre d'inscriptions en apprentissage et en formation continue

	2015-16		2016-17		2017-18		2018-19	
Contrat de professionnalisation	1	2,0%	1	1,8%	2	5,4%	3	10,3%
Formation continue financée	11	22,4 %	25	45,5%	16	43,2%	10	34,5%
Formation initiale	21	42,9 %	17	30,9%	11	29,7%	13	44,8%
Formation par apprentissage			4	7,3%	1	2,7%	3	10,3%
Reprise d'études non financée	16	32,7 %	8	14,5%	7	18,9%		

Les effectifs des étudiants en apprentissage et en formation continue se sont renforcés lors de cette dernière période d'accréditation.

Observations générales en lien avec le positionnement de la formation dans l'environnement

Un certain nombre d'innovations pédagogiques sont développés dans la référence 3.1. du dossier et plus précisément dans la sous-partie dédiée au tutorat EAD :

Le dispositif de formation EAD est un dispositif mixte qui combine des regroupements en présentiel et des apprentissages en ligne qui fonctionne grâce à une plateforme dédiée (Moodle).

Les journées de regroupement sont conçues comme des journées de tutorat spécifique et d'accompagnement personnalisé qui sont assurés par une partie des enseignants de la formation.

Certains regroupements sont diffusés en streaming via Adobe Connect permettant ainsi aux étudiants de suivre la session en direct et à distance. De même depuis l'année universitaire 2017-2018, deux enseignements en présentiel sont directement diffusés en streaming via Adobe Connect ce qui permet aux étudiants à distance, s'ils le souhaitent, de suivre ces enseignements en même temps que les étudiants en présentiel.

A titre expérimental, un cours en présentiel a été filmé dans son intégralité et l'ensemble des séances ont été mis à disposition des étudiants sur la plate-forme Moodle.

La formation dispose d'une salle informatique dédiée qui propose 18 postes de travail.

Observations en lien avec les résultats

La baisse des effectifs s'est manifestée surtout suite au changement de la mention à mi-parcours : la formation a été accréditée au départ avec la mention « Métiers du livre : documentation et bibliothèques » et non la mention « Métiers de l'information ». Cette dernière manque de clarté pour les étudiants. Dans les dossiers de candidatures, beaucoup de candidats déclarent être intéressés par les métiers de journalisme.

Le département Information Documentation a longtemps été le seul département en France à dispenser des formations à distance dans le domaine de l'information-Documents. C'est une des raisons qui explique les effectifs EAD importants dans les années 2000 et les débuts des années 2010. Ces dernières années, d'autres licences professionnelles proposent désormais une offre EAD. D'autres formations EAD sont également proposées par le CNAM ce qui fait le contexte concurrentiel de la formation est bien plus forte qu'auparavant ce qui entraîne mécaniquement une baisse des inscriptions en EAD.

Autre facteur de baisse, qui n'a pas été abordé dans le dossier d'auto-évaluation : l'alignement progressif des formations de l'IUT sur le niveau licence : ces deux dernières années, la licence professionnelle n'a presque plus d'étudiants provenant d'un DUT Métiers du livre ou Information Communication.

En ce qui concerne le taux de réussite des étudiants inscrits à distance, s'il était faible en début de la période d'accréditation (46%), il s'est établi ces deux dernières années à 64% et plus.

REPONSE AU RAPPORT D'ÉVALUATION HCERES

Campagne d'évaluation 2019-2020 - Vague A

Université : Université Paul-Valéry Montpellier 3

Champs de Formation de l'université : Communication, Langages, Information, Numérique

Responsable de champ : Laurent Fauré

Licence

Licence Pro

Master

Mention : « Français langue étrangère »

Responsable de la mention : Nathalie AUGER

Observations suite à la publication du rapport d'évaluation HCERES

Suite au décret de passage de droit de M1 en M2, nous allons équilibrer pour la nouvelle maquette, nos effectifs : 2 groupes en M1, 2 groupes en M2 (et non 3 groupes en M1 et 1 en M2).

Au niveau local, il existe un M1 (en cours de contrat) spécialisé dans l'enseignement et l'ingénierie de formation en français et en anglais, langues étrangères (EIFFALE). Son objectif est cependant différent : amener les étudiants à acquérir une bivalence linguistique avant d'enseigner ces deux langues à des apprenants non natifs.

Au niveau régional, l'Université de Perpignan (à deux heures de Montpellier) dispose d'un master Didactique des langues parcours FLE.

Cependant, chaque année nous avons 777 candidatures par an depuis trois ans (429 pour le M1 Présentiel, 253 pour le M1 EAD, et 93 pour le M2) ce qui est largement supérieur aux places disponibles (environ 160 étudiants). Par ailleurs, le master FLE de l'UPVM entend répondre à la concurrence des autres masters FLE de la région non pas par la mutualisation mais par le renforcement de sa spécialisation. Il attire un public varié d'étudiants nationaux et internationaux qui vont exercer dans tous les domaines du FLE/S en France comme à l'étranger. De ce fait, il doit donc garder une dimension généraliste dont les spécialisations, en lien avec les recherches menées dans les laboratoires répondent à des problématiques communes à tous les terrains d'application du FLE : 1) Français langue de scolarisation et public migrant (didactique des langues en contextes plurilingues, interculturel) et 2) Pratiques de classe et créativité : création de supports, manuels et supports numériques, orientés par les pratiques artistiques. L'intervention de professionnels sera renforcée pour ces deux spécialisations. Durant les cours et leurs stages, les étudiants auront l'opportunité de créer des supports pédagogiques (avec des éditeurs de manuels), mettre en place des projets artistiques en lien avec des artistes. De même, la collaboration avec le rectorat, le CASNAV et les associations pour migrants sera renforcée (signature convention CIMADE, etc.) tant par l'intervention dans les cours que sur les lieux de

stage. Les cours comme les stages seront étayés par les recherches et actions menées dans les laboratoires.

Le contenu des cours, tout comme le lien avec les professionnels, est nourri par les recherches des enseignants-chercheurs des trois laboratoires (EA DIPRALANG, L H U M A I N –créé en 2020- et UMR CNRS Praxiling) :

Grandes orientations de DIPRALANG : 1. Pratiques plurielles d’enseignement/apprentissage des langues (développement de pratiques de classe et de dispositifs d’enseignement/apprentissage du Français Langue Etrangère/seconde) centrées sur la didactique des compétences linguistiques et discursives en particulier en direction des publics migrants). 2. Manuels : analyse et conception. Analyse et conception de manuels scolaires et de supports pédagogiques (créativité, place de la grammaire dans les manuels, complémentarité manuels et supports numériques).

L H U M A I N : Langages, HUmanités, Média-tions, Apprentissages, Interactions, Numérique. Le programme « Appropriation des langues et du langage » met en relation l’apprentissage du français en milieu formel (scolaire, approches didactiques) et informel (non scolaire, approches acquisitionnelles), qu’il s’agisse d’enfants ou d’adultes, notamment en situation vulnérable comme les publics migrants (allophones, roms et gitans). Les thématiques de recherches comprennent l’éducation, les migrations et les langues, la linguistique et didactique des langues étrangères et secondes, l’enseignement des langues en contexte plurilingue, l’interculturel. Ces recherches se situent sur un plan international dans la mesure où, en plus de la France, les terrains d’observation, de récoltes de données, et les projets de recherches financés impliquent l’Europe, l’Amérique du Nord et l’Asie. Le recours aux humanités numériques permet, dans ce cadre, d’une part de modéliser ces processus, d’autres part de proposer de nouvelles ressources et pratiques sociales à la fois pour l’enseignement et l’apprentissage.

L’articulation entre la formation, la recherche et le monde de l’entrepreneuriat, du secteur public et des associations est assurée par l’implication d’intervenants extérieurs dans la formation à raison d’environ 2 cours sur 12 pour le M1 et de 5 cours sur 12 pour le M2.

Par ailleurs, pour palier le nombre parfois important d’étudiants en stage par collègue, la maquette prévoit des outils numériques d’aide à la rédaction des rapports et mémoires de stage ainsi que des heures dédiées à la méthodologie. Cela allège et continuera d’alléger le travail d’encadrement.

Le diplôme est régulièrement accordé par validation des acquis de l’expérience (VAE) totale ou partielle suivant une procédure communiquée dans les annexes du dossier d’autoévaluation à raison de 1 à 3 en M1 et M2 partielle ou totale ces trois dernières années.

En ce qui concerne la pénurie de salles, les demandes de salles équipées seront renouvelées auprès de la direction de l’université, notamment dans la perspective des nouveaux bâtiments en construction comme l’utilisation d’une salle de travail collaboratif à l’Atrium.

La demande de précision concernant le statut des personnels enseignants sera prise en compte dans le prochain fascicule ainsi que la répartition des 120 crédits ECTS qui valorisent certains éléments constitutifs d’unités d’enseignement (ECUE).

Par ailleurs, le faible taux de réussite en EAD au regard de celui des étudiants en présentiel s'explique par le fait que la majorité des étudiants sont salariés en FLE à l'étranger ou en France et prennent souvent deux ans pour réaliser le master.

La demande de lisibilité de la progression des étudiants dans le cursus sera mise en œuvre grâce aux ajustements suivants :

Semestre 1 : Cours fondamentaux en didactique générale et didactique du FLE/S : découverte et appropriation des repères théoriques fondamentaux de notre discipline issue des Sciences du langage, de la didactique générale et de la didactique du FLE/S. L'accent sera mis sur l'appropriation d'une bibliographie indispensable à la constitution du cadre théorique qui sera nécessaire pour la réalisation du rapport de stage (semestre 2) et du mémoire (semestre 4). En même temps, ces repères seront constamment exemplifiés par des réalisations pédagogiques qui participeront de la professionnalisation de l'étudiant en tant qu'enseignant de FLE.S.

Semestre 2 : L'accent sera mis sur les applications pédagogiques des repères fondamentaux vus au semestre 1 (didactique de l'oral, didactique de l'écrit, interculturel, contextes plurilingues, pratiques de classes, projets pédagogiques, acquisition, phonétique) et leurs déclinaisons en fonction des terrains propres au FLE/S : français langue de scolarisation, publics migrants en France, la Francophonie dans le monde, publics enfants, adultes, non-lecteurs etc... en ajoutant le stage de pratique de 60H qui amène à une autonomie professionnelle en tant qu'enseignant de FLE.S (attendus du M1).

Semestres 3, 4 : Approfondissement et spécialisation des repères théoriques fondamentaux. En lien étroit avec les recherches et études de terrains menés dans les laboratoires, les étudiants pourront se spécialiser dans les problématiques liées au FLE/S en particulier dans la perspective de leur terrain de stage (600h), en étant capables de mettre en œuvre des projets d'envergure (le M2 étant le stade professionnel de type ingénierie).

Enfin, une réflexion sur les syllabus permettra de donner de la visibilité aux compétences acquises ainsi qu'à la mise en œuvre d'un supplément au diplôme.

REPONSE AU RAPPORT D'ÉVALUATION HCERES

Campagne d'évaluation 2019-2020 - Vague A

Université : Université Paul-Valéry Montpellier 3

Champs de Formation de l'université : Communication, Langages, Information, Numérique

Responsable de champ : Laurent Fauré

Licence

Licence Pro

Master

Mention : « Information-Communication »

Responsable de la mention : Gérard Régimbeau

Observations suite à la publication du rapport d'évaluation HCERES

Les améliorations, par rapport à l'ancienne maquette ont porté sur :

- **Une régulation du travail pédagogique** avec des **réunions pédagogiques bimestrielles**, l'ouverture d'un espace sur la plateforme Moodle d'un Espace « INFOCOM Intranet Pédagogique » où sont déposés les comptes-rendus de décisions des réunions pédagogiques, des Comités d'établissement semestriels, les accréditations et les rapports ponctuels (HCERES, Recherche-Action pédagogique, Echanges internationaux entre autres). L'action déjà menée avec la plateforme Moodle au service des étudiants, les cours hybridés et la récente mise en place de cours à distance durant le Second semestre 2019-2020 permettent d'adapter progressivement l'enseignement aux nouvelles conditions de la formation elle-même et de la formation au travail professionnel.
- **Le recrutement** d'Enseignants-chercheurs permet de compenser en partie le sous-encadrement chronique d'EC sur poste de ce département qui doit, en surplus, assurer la Licence sur le site de Béziers.
- **L'équilibrage des effectifs** qui s'est effectué en fonction de l'ensemble LM de la filière, des capacités en RH et de la fermeture en Sept. 2017 de l'option de Master « Communication publique » de Béziers dont le suivi dépassait les capacités en RH de l'équipe. Le Master a accueilli une moyenne de 67 étudiants en M1 et 56 en M2 lors des deux dernières années. Nous souhaitons continuer dans cette direction en portant les effectifs à 75 en M1 et à 60 en M2. Cette voie est confortée par le recrutement d'EC supplémentaires (1 PR en 2019-2020) et d'ATER.
- **L'effort de visibilité** de l'offre par une spécialisation dans des champs spécifiques actuellement porteurs sur le plan professionnel et de la recherche : la communication numérique, la communication « non marchande », le management communicationnel. Cet affichage précis avec des parcours spécialisés dont la structure est lisible dans la maquette selon une montée en puissance des compétences par des ECUE bien identifiés en M1 et M2

est un atout pour notre département dans une offre de formation en communication ailleurs trop globalisée. C'est aussi un effet positif d'un fonctionnement par département, qui n'empêche pas la mutualisation, de l'Institut (ITIC), en Sciences du langage, Information-Documentation et Information-Communication.

- **Le suivi des étudiants** au sortir de la formation. L'OVE donne une image de l'insertion reflétant 90 % de la population réelle. Les critères d'identification des emplois peuvent varier mais un fait est récurrent, celui d'un emploi trouvé en quelques mois après le diplôme de M1 ou de M2 pour la grande majorité des étudiants. (Fin 2017 concernant la promotion 2014/2015, on comptait 38 diplômés (soit 92%) ayant un emploi dont 20 en CDI, 8 en CDD, 6 fonctionnaires, 2 intérimaires et 2 en indépendants, 20 sont en catégorie A, 11 en catégorie B et 7 en catégorie C). Les tableaux du « Répertoire des métiers Information et Communication » montrent une variabilité allant de 0 à 20 quant à l'adéquation entre le poste et les études : 6 postes sur les 10 répertoriés obtiennent 14/20 et au dessus. Les synthèses statistiques en 2015 (Répertoire des métiers M2 2015- Information et Communication) font apparaître une même proportion avec 9 postes sur les 16 répertoriés obtenant 14/20 et au dessus. Un suivi reprenant ces critères pour la maquette en cours privilégié et permettra de mieux décrire l'insertion des étudiants dans la vie professionnelle.

- **La place de la recherche** dans la formation. Elle a progressé avec la mise en place notamment d'un ECUE de M1 consacré à l'« Ecriture scientifique » (20h) et en M2 : des interventions assurées par des chercheurs du département et portant sur leurs démarches, terrains et méthodologie en « Séminaire » (20h). Le programme IDEFI de l'UPVM 3D assure aussi ce relais entre enseignement et recherche de manière concrète en privilégiant la recherche-action en pédagogie. Les activités de recherche du CERIC (LERASS-CERIC) associent constamment les étudiants à l'organisation et au suivi (7 Journées d'études et 5 colloques internationaux entre 2014-2018), des conférences invitées et des interventions de chercheurs étrangers en mobilité (2 par an en moyenne). Enfin, l'information auprès des étudiants porte peu à peu ses fruits puisque trois d'entre eux souhaitent poursuivre en Doctorat en 2020-2021.

- **Echanges internationaux.** Accords dans le cadre d'Erasmus ou Erasmus Plus avec la République Tchèque (Prague), l'Espagne (Madrid, Barcelone), l'Italie (Bologne), le Canada (Montréal).

Convention spécifique de notre Département avec l'Université Renmin de Chine (Suzhou)
Convention avec Madagascar (Antananarivo). Conventions en cours de renouvellement avec Oran Ben Bella (Algérie), La Manouba ISD, Tunis (Tunisie).

REPONSE AU RAPPORT D'ÉVALUATION HCERES

Campagne d'évaluation 2019-2020 - Vague A

Université : Université Paul-Valéry Montpellier 3

Champs de Formation de l'université : Communication, Langages, Information, Numérique

Responsable de champ : Laurent Fauré

Licence

Licence Pro

Master

Mention : « MIASHS (Mathématiques et Informatique Appliquées aux Sciences Humaines et Sociales) »

Responsable de la mention : Sandra Bringay et Sophie Lèbre

Observations suite à la publication du rapport d'évaluation HCERES

Suite à la publication du rapport d'évaluation HCERES, nous tenons à remercier les rapporteurs pour leurs critiques attentives et constructives. Sur la base de ces critiques, nous détaillons ci-dessous des commentaires ordonnés en fonction de leur importance.

« Les indicateurs (taux de réussite, poursuite d'étude etc.) pas bien commentés, sont construits et fournis par l'établissement. » [...] « Les effectifs sont en progression depuis la création en 2016 mais sont faibles en M2. Le taux de réussite en M2 est excellent, celui en M1 en baisse n'est pas commenté. » [...] « On aimerait en savoir plus sur [...] les raisons du faible taux d'étudiants entre le M1 et le M2 ». [...] « Principaux points faibles : Trop faible taux de réussite en M et Hétérogénéité des niveaux de recrutement. » [...] « Il est important que le projet de restructuration de la maquette tienne compte de la baisse du taux de réussite en M1 »

Comme les rapporteurs, nous avons noté un faible taux de réussite en M1 lors des 2 premières années d'ouverture de la formation. Nous avons beaucoup travaillé depuis 3 ans sur l'augmentation du niveau de recrutement et son uniformisation, notamment en réalisant beaucoup de publicité autour de la formation sur les médias sociaux, les salons, les autres licences MIASHS, en organisant des événements comme la journée d'intégration, des séminaires entreprise, une journée jobdating annulée en 2020, etc. Le niveau des candidatures en Master 1 en 2018 et 2019 s'est nettement amélioré et le taux de réussite en Master 1 également (92,5% sur l'année 2018-2019 et 100% sur le semestre 1 pour l'année 2019-2020). Par ailleurs, dans la prochaine maquette, nous avons prévu de supprimer l'intitulé « Remise à niveau » des cours de la première semaine qui engendrait un doute sur l'obtention des prérequis avant l'entrée en master 1.

« La poursuite d'étude en doctorat de statistique ou informatique est marginale. » [...] « La vocation du master est essentiellement professionnelle ; cependant il y a de réelles possibilités et un environnement favorable de poursuite d'étude en doctorat de mathématiques appliquées ou informatique. » [...] « Peu de diplômés poursuivent en doctorat (environ 14 %). »

Lors de sa création, le master a été monté comme une formation professionnalisante dans le domaine de la science des données. Toutefois, chaque année depuis la première diplomation, des étudiants s'inscrivent en doctorat en informatique : 2 en 2018, 1 en 2019, et probablement 2 en 2020. Il est important de noter que tous sont financés. Les échanges avec leurs encadrants montrent leur bonne intégration dans les équipes de recherche et des résultats prometteurs.

« Au niveau local, ce master présente quelques similarités avec le master Données connaissance et langage naturel (DECOL) en informatique et Mathématiques de l'information et de la décision (MIND). »

Si des similarités existent avec d'autres formations au niveau local (master DECOL bientôt Intelligence Artificielle et Science des Données et MIND), le périmètre des trois formations est bien défini. En accord avec les responsables des trois formations, une plaquette est en cours de rédaction depuis 2019 à destination des étudiants de licence pour les aider dans leur orientation.

« La mobilité sortante est inexistante du fait du calendrier de l'alternance. La mobilité entrante est présente mais faible. Aucune convention internationale n'est en projet. » « Il est important que le projet de restructuration de la maquette tienne compte [...] de la faible ouverture vers l'internationale. »

Du fait du rythme de l'alternance, il est difficile d'ouvrir le master à l'international. Toutefois, nous avons bénéficié cette année d'une mobilité entrante pour le professeur Hugo Alatriza Salas, ancien doctorant d'un responsable de la formation, venant du Pérou et spécialiste de la science des données et en particulier des méthodes de recherche de motifs séquentiel. Ce dernier est venu pendant 1 mois en janvier 2020 pour enseigner aux étudiants du master 1 et du master 2. Par ailleurs, la mobilité des alternants encadrée par le décret n° 2019-1086 du 24 octobre 2019 offre la possibilité via le programme ERASMUS de réaliser une partie de l'alternance à l'étranger. Nous encourageons cette mobilité en présentant aux étudiants le programme.

« Le numérique est au cœur de la formation et est utilisé de façon intensive. Cependant, le dossier fait état d'un manque d'une salle informatique équipée, dédiée au master. »

À la rentrée 2019, le master a bénéficié d'une nouvelle salle dédiée la B309, plus spacieuse. Nous avons acheté des bureaux sur fonds propres fin 2019 qui pourront accueillir 30 stations. Les stations devaient être commandées au début de la crise du coronavirus financées essentiellement par le conseil des composantes mais également par l'UFR.

« A noté un diplôme universitaire (DU) en Data Science du master en 2018 (avec un étudiant inscrit pour 2018/2019). »

Aux printemps 2018 et 2019, nous avons eu beaucoup de contacts de candidats pour le DU Data Science adossé au master. Peu de candidatures se sont concrétisées (1 en 2018 et 1 en 2019) car pour être financé par le CFP (Congé de Formation Professionnelle), la formation doit obtenir un numéro RNCP (Répertoire national des certifications professionnelles) qui ne peut être délivré qu'après 2 ans d'existence. Nous obtiendrons ce numéro en 2020 et espérons recruter plus de DU en 2020-2021. Il est important de noter que nous ne cherchons pas à recruter plus de 3 à 5 DU par an car ces derniers viennent s'ajouter aux 2 promotions de master et nécessitent un encadrement accru.

« L'équipe pédagogique, dont le nombre n'est pas indiqué, est composée d'enseignants-chercheurs »

L'équipe pédagogique du master MIASHS science des données est composée de 12 enseignants chercheurs du département MIAp (sur 18 membres) ce qui montre l'impact structurant du montage de cette filière sur nos activités. Nous faisons appel chaque année à 4 enseignants chercheurs d'autres composantes et 14 professionnels.

« Notons que l'acquisition des semestres n'est pas claire. »

L'acquisition des semestres suit scrupuleusement les directives du règlement des études « L'enseignement en master est constitué de quatre semestres. Les éléments constitutifs de chacun des semestres de master totalisent 30 crédits européens (ECTS). Le coefficient affecté à chaque élément est égal à sa valeur en crédits (ECTS). »

« On aimerait en savoir plus sur les modalités de coordination de la formation entre l'informatique et les sciences sociales [...] ».

Dans le master MIASHS, le cœur des compétences en science des données sont issus des disciplines informatique et statistique. Toutefois, comme d'autres, les disciplines des sciences humaines et sociales font désormais face à un déluge de données numériques. De fait, l'analyse quantitative n'est pas nouvelle en SHS et, depuis une quinzaine d'années, l'abondance de données a bouleversé les pratiques et beaucoup de nos collègues nous remontent des besoins pour des analyses avancées de leur données. Ainsi, nos étudiants interagissent étroitement avec des chercheurs en SHS dans le cadre de leur TER qui sont co-encadrés par un expert SHS et un expert de science des données. Certains TER ont donné lieu à des publications. Par ailleurs, des spécialistes SHS interviennent dans des modules spécifiques comme l'analyse de données textuelles et l'analyse de données spatiales pour lesquels la compréhension des besoins métier est très importante. Pour finir, une réflexion éthique et juridique sur les usages des données est réalisée par des spécialistes du droit dans le module d'insertion professionnelle.

« On aimerait en savoir plus sur [...] le retour des entreprises sur les modalités de l’alternance. »

Les retours des entreprises sur les modalités de l’alternance sont très positifs. Le rythme 2 semaines en entreprise, 2 semaines à l’université permet aux étudiants de réaliser des projets courts sur les 3 premiers semestres, généralement en mode AGILE, puis de mener un projet plus long lors des 6 derniers mois en entreprise. Généralement à l’initiative des étudiants, nous avons pu observer des changements d’entreprise entre le master 1 et le master 2, notamment lorsque les missions n’étaient pas assez avancées.

« Il est important que le projet de restructuration de la maquette tienne compte [...] des évolutions de la demande de professionnels de la science des données. »

L’équipe pédagogique a déjà identifié les compétences en sciences de données qui seront intégrées dans la nouvelle maquette grâce aux suivis des étudiants en entreprise et aux conseils de perfectionnement. Une grosse difficulté de la formation est de ne pas pouvoir adapter le contenu de la formation entre 2 maquettes contrairement aux autres universités comme l’Université de Montpellier qui prévoit une évolution de leur maquette tous les deux ans.

Nous vous remercions à l’avance d’avoir révisé notre proposition et espérons que ce complément d’informations aura apporté un éclairage nouveau sur notre formation.

CHAMP DE FORMATIONS COMMUNICATION, LANGAGES, INFORMATION, NUMERIQUE

Liste des formations ne formulant pas d'observation :

- Licence Information-communication
- Licence Mathématiques et informatique appliquées aux sciences humaines et sociales
- Licence professionnelle Métiers de la communication : chargé de communication
- Master Humanités numériques
- Master Information, documentation
- Master Sciences du langage

Dépôt du fichier « Observations suite au rapport
d'évaluation du champ de formations
Communication, Langages, Information, Numérique »

Montpellier, le 11 juin 2020

Le Vice-Président du CEVU

A handwritten signature in black ink, consisting of a horizontal line with several vertical strokes and a small dot, representing the name Julien VIDAL.

Julien VIDAL

Les rapports d'évaluation du Hcéres
sont consultables en ligne : www.hceres.fr

Évaluation des coordinations territoriales

Évaluation des établissements

Évaluation de la recherche

Évaluation des écoles doctorales

Évaluation des formations

Évaluation à l'étranger



2 rue Albert Einstein
75013 Paris, France
T. 33 (0)1 55 55 60 10

hceres.fr

[@Hceres_](https://twitter.com/Hceres_)

[Hcéres](https://www.youtube.com/Hceres)